

L'IMPARTIAL

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse		Pour l'Etranger	
1 AN	Fr. 30.—	1 AN	Fr. 65.—
6 MOIS	» 15.25	6 MOIS	» 34.—
3 MOIS	» 7.75	3 MOIS	» 17.50
1 MOIS	» 2.70	1 MOIS	» 6.25

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE: ADMINISTRATION: (039) 2 28 94 / RÉDACTION: (039) 2 53 77

20 centimes

CHÈQUES POSTAUX IV 6 325

PRIX DES ANNONCES

LA CHAUX-DE-FONDS	15 CT. LE MM.
CANTON DE NEUCHÂTEL/JURA BÉRNAIS	17 CT. LE MM.
Régie extra-régionale «Annonces-Suisses» S.A., Genève et succ.	21 CT. LE MM.
SUISSE	21 CT. LE MM.
RECLAMES	75 CT. LE MM.

(MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

LETTRÉ DE ROME

La chute de Malenkov et l'opinion italienne

Rome, le 15 février 1955.

C'est l'effet d'une bombe qu'eut à Rome la nouvelle de la démission de Malenkov. Personne mardi, n'était apparemment à l'écoute de la radio soviétique, car toute l'attention était absorbée à Montecitorio et à Palais Madama par les changements intervenus dans la direction de la Confindustria (ensemble des syndicats patronaux) et par les perspectives d'opposition au Sénat offertes par les communistes contre l'UEO. Ce sont donc les journaux de Rome, aux premières éditions de l'après-midi, qui apportèrent la grosse surprise. A ce moment, M. Giorgio Amendola, le communiste napolitain qui a profité avec son frère de la chute de Secchia, s'est écrié dans les couloirs de la Chambre, affairé, rouge, apoplectique: «Comment, comment!»

Mais l'embarras était le plus vif à la direction du parti communiste, à son siège Via des Botteghe Oscure. Pendant plusieurs heures, M. Togliatti et ses principaux lieutenants tinrent conseil. Ils commencèrent par téléphoner à Montecitorio pour recommander aux députés de rester bouche cousue. Et de fait, ils ne tardèrent pas à s'éclipser. Le seul, mercredi matin, qui fut visible, était M. Laconi, membre du bureau de l'Assemblée, qui se refusa à toute déclaration. De fait, Togliatti, dans l'après-midi de mardi, ne sachant plus à quel saint se vouer, envoya un message à l'ambassade soviétique pour avoir son opinion et son conseil. Mais on ne sait ce que fut la réponse, bien entendu.

L'incident Secchia rebondira-t-il?

Pour comprendre l'embarras de Togliatti, il faut savoir qu'il y a moins d'un mois le sénateur Secchia a été chassé de la direction (il était vice-président du Comité Central et par conséquent le No 2 du parti), envoyé à Milan pour y méditer sur son déviationnisme. Cette hérésie idéologique consiste à ne pas vouloir de la politique de détente et de front populaire inaugurée par Togliatti. Celui-ci espère se glisser au pouvoir avec l'aide de la classe bourgeoise elle-même et des «idiots utiles» qu'il s'efforce, pas toujours sans succès, de rassurer sur ses intentions en faisant une politique de bonnes manières. Secchia estime au contraire que seul un parti extrêmement solide et puissamment organisé peut espérer s'emparer du pouvoir.

Question de moyens, sans doute, et non pas divergence d'objectif. Il s'agit bien toujours d'arriver à prendre pos-

session du gouvernement en Italie et de faire retomber sur elle le Rideau de Fer. Togliatti espère y parvenir par la manière douce; Secchia ne croit pas à la manière douce et ne compte que sur la révolution, la guerre civile. Il est clair qu'à la longue Togliatti ne pouvait tolérer que dans son propre parti sa «méthode» fût ainsi battue en brèche. Mais Secchia ne se soumit pas, se mit à la tête d'une fronde, l'«Action communiste», lança de violentes accusations contre Togliatti, taxé de tièdeur, et créa en somme une tendance dissidente.

Il est clair que le chef, celui que dès son retour de Russie, les communistes affublèrent du sobriquet de Migliore, — le Meilleur, — n'ait pas pu, dans un parti organisé de façon totalitaire, et qui dépend effectivement des ordres qu'il reçoit de Moscou, tolérer la dissidence de Secchia. Ces faits sont connus, mais il fallait les rappeler pour comprendre la situation créée en Italie par la chute de Malenkov et l'avènement de Boulganine et de Khrouchtchev.

Togliatti = Malenkov!

En effet, il apparaît que Togliatti même ou menait une politique en tous points conforme à celle de Malenkov, la politique de détente. Secchia faisait au contraire la politique de Khrouchtchev, celle de la «dureté». La question se posait dès lors de savoir si celui-ci n'allait pas désavouer Togliatti et le remplacer par Secchia. Mais l'affaire ne se présente pas pour les hommes du Kremlin sous un aspect aussi simple. Certes, Secchia jouit d'une certaine popularité, mais elle n'est rien en comparaison de celle de Togliatti. Le «Meilleur» est vraiment le meilleur pour l'immense majorité des adhérents au parti communiste.

(Suite p. 2) Pierre E. BRIQUET.

Echos

Frais de transport

De passage à la Ciotat, un Marseillais, assez près de ses sous, s'assoit au restaurant et commande des sardines.

— Voulez-vous des portugaises ou d'ici? demande le serveur.

— Quelle différence?

— Les portugaises sont plus chères.

— Alors, donnez-moi des autres. Je ne suis tout de même pas assez fada pour aller payer la traversée à des sardines qui habitent l'Océan...

Huit spéléologues battent un record suisse



Cinq membres de la Société autonome de spéléologie et trois membres du CAS Section Chaussy viennent de réaliser, dans le Gouffre du Chevrier, dans la Combe dite de Bryon, aux environs de Leysin, une première qui est en même temps un record suisse. Il s'agit de MM. A. Vicelli, F. Revaz, J. L. Graf, de Leysin, R. Verdon, E. Gertsch, A. Pelichet et R. Martin, de Nyon, et de M. Cuendet, de Cossonay. Ces huit spéléologues ont atteint la profondeur de 504 mètres, battant l'ancien record suisse, établi au «Nidloch», au dessus de Soleure, avec 394 m. — Notre photo montre le groupe des explorateurs au fond du gouffre. A noter que M. Graf, ingénieur, a fait un relevé topographique du gouffre du Chevrier.

DEVANT LA THEMIS DE ROLLE

L'incendiaire au cœur tendre

(Corr. part. de «L'Impartial»)

Lausanne, le 15 février.

Un an de prison, sous déduction de 84 jours de préventive, pour avoir volontairement mis le feu à sa propre maison, ce n'est vraiment pas cher...

Quatre jours plus tard, l'immeuble devait être vendu aux enchères car son jeune propriétaire, André Haldy, était perdu de dettes.

C'est le lundi 15 novembre 1954, au retour d'un enterrement, qu'il quitta subitement son père et un ami avec lesquels il était attablé dans un café, prit le car pour gagner Mont-Dessus, monta dans le galetas de son immeuble afin d'y chercher un paletot et tout à coup jeta une allumette sur des journaux et des sarments.

Un instant plus tard, après une course affolée il se retrouvait à sa place au café tandis que retentissait le tocsin.

André Haldy se souvint alors de deux de ses enfants, un garçon de onze ans, une fillette de quatre, qu'il avait, dit-il appelés, lors de son bref passage à son domicile et aussi de sa tante qui logeait au premier étage. Il remonta sur les lieux, pris de vin, injuriant tout le monde et visita son appartement...

Personne. — Il aurait pu se passer des choses effroyables, constate le président Weith.

— J'étais sûr que les enfants étaient sortis, quant à ma tante, elle devait être au lait, et puis elle ne risquait rien, il y a trois issues à sa chambre.

Les faits, lorsqu'on les rapporte ainsi, dans leur sécheresse, ne prédisposent pas en faveur de l'accusé, et je l'ai considéré, tout d'abord, sans aménité.

C'est un homme de trente-cinq ans qui a fait plusieurs métiers avant de devenir manœuvre et dont le visage fin contraste avec les rudes pattes rougeaudes.

Dans cette physionomie aux traits réguliers, un nez étroit planté de biais comme cassé, le regard demeure extrêmement doux.

Il a la passivité de celui des enfants malheureux qui ont accepté définitivement leur sort, sans une larme.

A la fin de ce procès j'avais, en face de moi, un homme dépossédé de tout — de ses biens, de son amour, de ses espoirs — et que je sentais sans défense.

Alors, il m'a fait pitié.

Un drame en sourdine

Je ne vais pas vous raconter les débats qui se déroulaient sans aucun pathétique et je tenterai seulement d'en dégager le drame, un drame affreux et qui, pourtant, ne transparait pas qu'en sourdine.

André Haldy avait vingt-et-un ans quand il acheta cette maison de deux étages, flanquée d'un rural, qui ne pouvait lui apporter que des déboires.

Une folie de jeunesse à l'âge de toutes les confiances.

(Suite page 2) André MARCEL.

Quels sont les animaux qui vivent le plus longtemps?

On ne connaît pas avec une grande précision la durée de vie à l'état libre de certains animaux qui vivent très longtemps. C'est le cas, par exemple, du crocodile et de la baleine. Voici, selon le naturaliste Korschelt, l'âge moyen auquel parviennent certaines espèces d'animaux: c'est la tortue qui semble détenir le record de la longévité, puisqu'elle atteint au moins deux cents ans; le crocodile et la baleine vivent plusieurs siècles. Si l'existence de l'éléphant en liberté est de 150 à 200 ans, celle de l'animal en captivité se limite à 80 ou 120 ans; la vie des huitres perlières est d'au moins cent ans, celle du brochet, du saumon et de la carpe de 80 à 100, faucon, chouette, corbeau, pie et perroquet vivent 60 à 80 ans, cependant que la sole, l'aigle et l'oie sauvage atteignent 80 ans et la cigogne 70.

Comme on le sait, les records de longévité des animaux sont extrêmement faibles par rapport à ceux des végétaux. On connaît des buissons vieux de plus de 13.000 années.

Notes d'un passant

Ainsi, dans le Jura, la guerre des gymnases continue...

Porrentruy veut sauvegarder son Ecole cantonale.

Et Bienne n'admet pas que Berne lui refuse les subventions demandées pour son futur gymnase français.

Là-dessus 27 élèves biennois qui s'étaient inscrits pour la première classe du nouveau gymnase ont décidé d'aller à Neuchâtel, où le sympathique recteur Paul se demande comment il les logera.

Que d'histoires et de bagarres!

Que d'embarras l'on fait!

Le tout sans résultat...

Bien entendu tout finira par s'arranger (plus ou moins «bienne» ou plus ou moins mal). Mais n'est-elle pas savoureuse cette petite révélation, apportée par M. Joray, directeur de l'Institut jurassien, qui selon mon excellent collègue Jean-Louis Mettler, a déclaré lors de la séance du C. A. S. J. C. B., avoir dans ses dossiers «les lettres de deux professeurs de l'Ecole cantonale de Porrentruy, qui se recommandaient pour l'obtention d'un poste à Bienne, en cas d'ouverture d'un gymnase français»!

Les voilà bien les lâcheurs ou les manchistes, ceux qui mouillent leur doigt pour savoir d'où vient le vent et qui finissent par se «mouiller» tout entiers!

La voilà bien la trahison des clercs, avec ses petits à-côtés «pépètes» et ses bénéfices matériels tentants, qui l'emportent sur toutes autres considérations littéraires, régionales ou super-idéalistes...

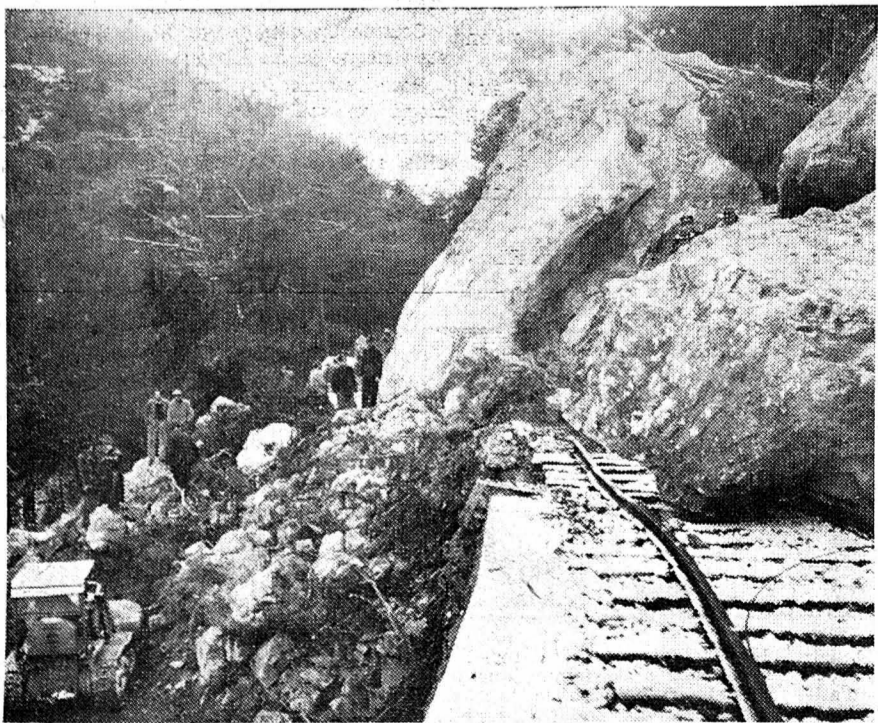
Mais on se demande qui sont les petits malins et quelles conséquences aura leur touchante et manifeste «preuve d'attachement»?

Comme on voit, la guerre des «gymnases» risque de faire des victimes...

Pour l'avenir du Jura et de Bienne romand on souhaiterait cependant que le gouvernement trouve une solution qui concilie aussi bien l'intérêt traditionnel de Porrentruy que celui de la Cité de l'Avenir. Est-ce vraiment si difficile?

Le père Piquerez.

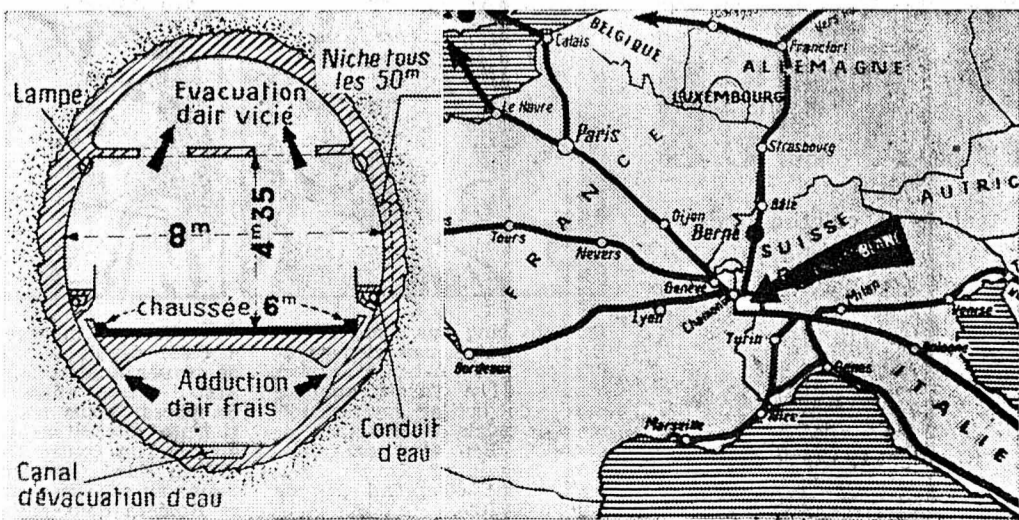
Gros éboulement sur la route du Grand-Saint-Bernard



Un formidable éboulement s'est produit entre Bovernier et Sembrancher. Plus de 20.000 mètres cubes de rochers sont tombés sur la ligne de chemin de fer et la route. De gros blocs de rochers, certains de la dimension d'une maison, ont obstrué la voie (notre photo)

Le projet de tunnel sous le Mont-Blanc

Le Parlement français aura à s'occuper prochainement du projet de tunnel sous le Mont Blanc. — Voici à gauche une coupe du tunnel projeté, la chaussée étant de 6 m. de large. La carte, à droite, illustre les avantages qui découleraient du percement d'un tunnel sous le Mont-Blanc.



LETTRÉ DE ROME

La chute de Malenkov

et l'opinion italienne

(Suite et fin)

Car il faut tenir compte de la psychologie du peuple italien. Celui-ci ne s'intéresse pas, en politique, aux idées, et généralement ne les comprend pas. Il faut toujours qu'elles soient représentées, et cela est un trait de caractère qui envahit la religion même. Le catholicisme italien a besoin d'images et de symboles visibles. Pour la religion communiste, — car le communisme est une religion — il ne peut y avoir d'images ni surtout de madones (!), mais il y a des hommes, et ces hommes incarnent l'idée, l'idéologie.

Ainsi Nenni est le socialisme, Togliatti le communisme. Pour le fascisme, depuis la mort de Mussolini, qui était son incarnation vivante, il a perdu avec lui son principal atout. Le monarchisme a par contre l'avantage de posséder le monarque, Humbert II. Aussi ce que font ses lieutenants, les chefs du monarchisme Covelli et Lauro qui se disputent et ont fondé deux partis adverses, n'a qu'une importance très relative. Le monarchisme n'est ni l'un ni l'autre, c'est l'exilé de Cascais. La République sait bien ce qu'elle fait en lui interdisant de remettre les pieds sur le sol de la Péninsule.

Un homme à ménager.

Mais revenons à Togliatti, Malenkov et Khrouchtchev. On savait que depuis sa chute, Secchia ne cessait d'être en rapports avec Moscou. Ses correspondants, c'étaient certainement les «durs» du Kremlin, et particulièrement Krouchtchev. Togliatti plaçait sa cause par le truchement de Malenkov. Sera-t-il débouté ?

Lui-même semble bien le redouter. Depuis le tremblement de terre moscovite, son journal, l'Unità, n'a pas osé commenter l'événement M. Togliatti, au bout de vingt-quatre heures seulement, s'est risqué, devant l'incertitude et la désaffection que produisait déjà son silence, à se faire interviewer par un organe para-communiste du soir. Il a déclaré que l'acte de contrition publique de Malenkov était vraiment le signe, par sa sincérité et ses admissions, que l'URSS avait atteint un stade de civilisation éminemment «supérieure».

Déclaration qui frise le comique. Togliatti trouverait-il la civilisation communiste supérieure si lui-même se trouvait contraint de choisir entre l'autocratie publique, l'aveu de son dévotionnisme et ses erreurs, et le mur d'exécution ? Mais qu'il ait parlé ainsi n'est pas seulement un acte de flagornerie à l'égard des nouveaux dirigeants communistes. C'est un acte d'adhésion, de soumission. C'est dire à Khrouchtchev : « Vous n'avez rien à craindre de moi, je serai toujours votre homme lige ». Et au Kremlin on doit bien savoir que Togliatti, chef du plus grand parti communiste en pays démocratique, de la plus puissante Cinquième Colonne dont dispose Moscou en Occident, est un homme à ménager.

Nenni à la rescousse.

Déjà, les conséquences de l'événement moscovite font sentir leur influence en Italie, où le communisme se trouve en mauvaise posture. Notons que l'Avanti! du fusionniste Nenni s'est aussitôt aligné. « La démission de Malenkov, écrit-il en éditorial mercredi même, a été un coup de foudre pour le monde bourgeois, lequel a perdu encore une fois l'occasion de comprendre l'Union soviétique. Les premiers commentaires sont inspirés par l'hystérie et la fantaisie ». En d'autres termes, tout le monde devrait accepter les explications données à Moscou sans chercher à les comprendre, mais seulement obéir comme des automates. Voilà où en est arrivé le socialisme de Nenni, qui n'est plus que le succube de Moscou. L'Avanti!

rend à M. Togliatti le service de prouver par ses commentaires aux nouveaux maîtres du Kremlin que la formule de Front Populaire rend au communisme le service de tromper les socialistes italiens, qui ne veulent pas être communistes, en les attachant de force au timon moscovite en Italie.

Il reste cependant à voir si les ouvriers italiens resteront fidèles à l'idéologie communiste, et si le Parti de M. Togliatti n'enregistrera pas de nombreuses défections, particulièrement dans les villes industrielles du Nord, à Milan et plus encore à Turin. Un mouvement dans ce sens est signalé, mais il est difficile de dire quelle ampleur il prendra.

Pierre-E. BRIQUET.

La Chaux-de-Fonds

Fonds particulier des incurables.

On sait que ce fonds, créé il y a plus de cinquante ans, procure de très modestes allocations à un petit nombre de malades âgés, spécialement dignes de sympathie dans leur situation douloureuse et précaire. Il convient de rappeler qu'un fonds communal de même destination agit en plein accord avec le précédent. Et que quelques dons bénévoles nous procurent l'appui dont nous avons besoin, pour maintenir à 40 environ le nombre des bénéficiaires de l'oeuvre. Que tous ceux qui nous viennent en aide soient remerciés de leur secours en un temps où les appels de toutes sortes se multiplient ! Le comité du Fonds : MM. Eugène von Hoff, président, Bernard Wille, caissier, Paul Primault, Henri Barrelet, Louis Secrétan, Dr Charles Vuille, A. Eckert-Bolle.

DEVANT LA THEMIS DE ROLLE

L'incendiaire au cœur tendre

(Suite et fin)

Le village s'était moqué de lui, sans méchanceté, comme il arrive en pareille circonstance :

« Ce qui pourrait lui arriver de mieux, c'est que sa baraque brûle ! » L'avait-il entendue, cette plaisanterie que sa jeune femme elle-même répétait en riant ?

Le jour de l'enterrement encore, elle avait bourdonné à ses oreilles, cette phrase insidieuse.

— Vous aviez prémédité votre acte ? — Non, Monsieur le président, je vous l'assure... J'ai vu le papier, les serments au galetas, je ne sais pas ce qui m'a pris. Je regrette. Quand j'ai voulu éteindre il était trop tard.

— Vous aviez des soucis ce jour-là ? — On dit que votre femme vous délaissait. Non ?

— Si... — Vous n'aviez pas un peu de chagrin ?

— Elle devait participer à un repas auquel elle ne voulait pas que j'assiste. Il s'exprime d'une voix égale, sincère où ne passe qu'une furtive émotion, à peine perceptible.

Son regard, son regard résigné ne se dérobe pas.

C'est ainsi que par l'audition de braves gens, comme par son propre interrogatoire, on saisit bientôt la part de malchance et de fatalité qui fit de ce jeune homme un furieux impuissant.

Il sait bien maintenant que sa révolte désespérée était inutile et le voilà, sans réaction, prêt à subir son sort.

A quoi bon lutter ?

— S'il aimait ses enfants ? Bien sûr, voyons, et sa femme et son foyer, mais elle — et c'est le père qui s'exprime avec un bon accent vaudois — c'était un petit papillon.

Il le dit, sans rien dramatiser, car il connaît la vie.

Quand elle sortait de la fabrique où elle travaillait, elle allait jouer au tennis. Lui restait seul avec les gosses.

— Vous a-t-il paru drôle le 15 novembre ?

— Eh bien oui, je ne sais pas s'il était déprimé ou opprimé, mais il n'avait pas sa tête habituelle, l'inculpé ici présent !

On interroge un paysan : « Était-il ivre ? »

— Il avait bu un verre, Monsieur le président.

— Un verre ou un verre de trop ?

L'autre se gratte la tête, embarrassé : « Plutôt un verre qu'un verre de trop... »

— C'était un bon garçon, affirme un témoin, mais un peu enfant : « Vous me direz que les bons maris font les bonnes femmes... »

— Croyez-vous ? Pas toujours, coupe en riant le président.

Le prévenu, toujours immobile, ses grosses mains jointes entre ses genoux écartés, semble absent de son propre drame.

La vie... la vie toute simple.

Une jeune femme insouciance

Petite brune, la permanente au point avec des frisons sur les oreilles, voici la jeune femme de l'inculpé. Le regard bleu, gentiment rieur, un nez droit en pied de marmite, un menton grassouillet, elle répond aux questions avec une tranquillité fermée.

Elle n'a pas trente ans et c'est la mère de deux garçons de 11 et 10 ans, d'une fillette de quatre ans.

— Votre ménage ne vas pas bien ?

— Quand il n'y a pas d'argent... forcément. Mon mari a trop de copains, vous voyez où ça nous mène.

Sur le ton de la femme qui ne croit plus à aucune promesse, elle dit sa volonté de quitter ce mari trop faible, d'emmener les enfants après avoir placé l'aîné chez des paysans.

— Peut-être aurait-il besoin de vous, l'aîné ?

— Impossible de faire autrement.

— Vous savez que votre mari vous aime encore ?

— Il le dit, il ne le montre pas.

— Vous êtes détachée de lui ?

— Assez... oui.

— Est-ce qu'il n'a pas menacé un jour de se suicider ?

Elle a un mince sourire amusé et sceptique : « Il l'a dit ».

— L'incendie ne vous a pas catastrophée ?

— Catastrophée ? Moi...

Le mot lui paraît bien gros et vraiment, elle ne le comprend pas.

— Vous jouiez au tennis au lieu de rejoindre vos enfants... est-ce vrai ?

— Et après ? Où est le mal ? Toutes les femmes...

— Non, Madame, pas toutes, et je trouve votre insouciance pour le moins surprenante. Vous ne vous croyez pas responsable, en partie...

Cette fois, les larmes lui sautent aux yeux, des larmes de rage froide, car elle a conscience de son bon droit.

— Allez-vous-en, allez... Elle sort, toute droite, sans se retourner, décidée à refaire sa vie.

Haldy l'a suivie un instant du regard, et il y avait dans son attitude une telle humilité, une telle faiblesse, une telle soumission que ce regard m'a troublé comme celui d'une bête injustement frappée.

Il ne pleurait pas, mais il rêvait, et ses grosses mains de travailleur pendaient maintenant, comme mortes.

Il venait de tout perdre.

André MARCEL.

Réponse du Conseil d'Etat à une question sur l'aide aux chômeurs

En date du 15 novembre 1954, M. Edmond Béguelin, député, avait déposé au Conseil d'Etat la question suivante :

L'évolution du marché du travail provoque une certaine inquiétude, principalement dans l'industrie horlogère. Dans notre canton un certain nombre de chômeurs ont déjà épuisé pour 1954 leurs droits en matière d'assurance chômage. Dans le cadre de la discussion générale du budget, le sous-signé demande au Conseil d'Etat d'informer le Grand Conseil par quelles voies et moyens il entend venir en aide aux intéressés ?

Le Conseil d'Etat vient de lui répondre en ces termes :

Au cours de l'année 1954, le chômage, pratiquement inexistant dans l'industrie horlogère depuis le milieu de l'année 1950, s'est manifesté à nouveau dans notre canton. Durant le premier semestre, chaque relevé mensuel a fait constater son aggravation et il a atteint son point culminant au mois de juin avec 1755 inscrits, soit 211 chômeurs totaux et 1544 chômeurs partiels. Par la suite, ce nombre a diminué pour s'inscrire à 927 en novembre (81 chômeurs totaux et 846 partiels), à 1014 en décembre (196 chômeurs totaux et 818 partiels) et à 1055 en janvier 1955 (108 chômeurs totaux et 947 partiels).

Dans les autres branches de l'activité économique, l'on n'a pas enregistré en 1954 une recrudescence sensible du chômage.

Le résultat de cette évolution est tout d'abord qu'un certain nombre de chômeurs ont épuisé avant la fin de l'année 1954 les prestations d'assurance chômage auxquelles ils peuvent légalement prétendre, soit 90 indemnités journalières pleines, ensuite que des assurés n'ont pas été occupés en 1954 durant 150 jours au moins, ce qui les prive du bénéfice de l'assurance chômage tant et aussi longtemps qu'une nouvelle période de travail leur permettant de justifier d'une activité de cette durée au cours des 365 jours précédant l'ouverture d'une nouvelle période de mise au chômage, n'a pas été accomplie.

La législation fédérale a prévu la possibilité pour la Confédération, sous certaines conditions, de modifier les dispositions qui privent les assurés des indemnités lorsqu'ils ont épuisé les prestations légales dues par leur caisse ou qu'ils ne peuvent justifier d'une activité suffisamment intense durant l'année précédant leur mise en chômage.

Mais l'autorité fédérale a jugé que les conditions d'application de ces textes légaux n'ont pas été réalisées jusqu'à présent parce que si l'horlogerie a connu le chômage en 1954, celui-ci n'a pas revêtu pourtant un caractère intensif. Néanmoins, à la suite de la conférence réunissant, le 24 septembre 1954, les représentants des cantons particulièrement intéressés à l'industrie horlogère ainsi que les associations patronales et ouvrières de ce groupe économique, le vœu a été émis que soit élucidée entre la Confédération et les cantons l'interprétation qu'il convient de donner à l'article 32, alinéa 3 LAC, et pour y donner suite l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) a pris avis des cantons lors d'une conférence réunissant, le 2 décembre 1954, à Berne, les directeurs cantonaux de l'économie publique. La portée des notions légales sera donc précisée et nous souhaitons, écrit le Conseil d'Etat, que l'autorité fédérale accepte certaines suggestions présentées, celle par exemple de tenir compte de l'âge des assurés, de manière à rendre moins difficile aux travailleurs âgés dont les possibilités de placement sont moins grandes, la justification du droit à l'indemnité.

Dans l'attente d'un assouplissement de la législation fédérale

Ce qui a été fait chez nous

En attendant un assouplissement éventuel de la législation fédérale, le canton de Neuchâtel a dû se préoccuper en 1954 du sort des chômeurs ayant épuisé leurs 90 indemnités journalières pleines. Il a été possible au Conseil d'Etat de le faire en remettant en vigueur après en avoir adapté les normes « l'aide aux chômeurs dans la gêne » qui avait fonctionné en 1950 et à laquelle avait été affecté, ainsi qu'à d'autres mesures extraordinaires destinées à lutter contre le chômage, un crédit de 300.000 francs, voté par le Grand Conseil, le 17 mai 1950, et adopté par le peuple, les 8 et 9 juillet 1950.

Ce service d'aide aux chômeurs dans la gêne, qui est pour moitié à la charge de l'Etat, pour moitié à la charge des communes de domicile des chômeurs, a été mis en contribution en 1954 pour servir des allocations à 146 personnes, domiciliées dans 7 communes et qui ont touché au total 53.021 fr. 35. La part de l'Etat a été de 26.510 fr. 80, prélevée sur le crédit sus-rappelé d'un montant initial de 300.000 fr. et dont le solde est au 31 déc. 1954, de 129.367 fr. 35.

Pour le moment, ce service ne fonctionne plus. Ces prestations ne peuvent en effet être servies qu'après épuisement des 90 indemnités journalières pleines dues par les caisses d'assurance chômage ; ce n'est donc qu'après écoulement de 90 jours ouvrables de l'année 1955 que pourront à nouveau se présenter de tels cas, soit au plus tôt dans le courant du mois d'avril.

Il nous paraît intéressant de préciser que sur les 146 bénéficiaires de cette action en 1954, 72 ont eu la satisfaction, après y avoir élargi quelque temps, de retrouver une activité salariée, ce qui prouve bien que ce service a et conserve le caractère d'une aide temporaire à des salariés particulièrement démunis, tombés au chômage, mais susceptibles de reprendre à plus ou moins brève échéance une activité lucrative.

Le cas des chômeurs qui n'ont pas travaillé 150 jours

Le problème qui préoccupe actuellement le Conseil d'Etat est celui des chômeurs qui n'ont pu justifier 150 jours de travail en 1954.

Le département de l'industrie a chargé la section du chômage de l'office cantonal du travail d'une enquête rapide auprès des toutes les caisses aux fins d'établir le recensement de tous les cas.

« Nous ne pouvons encore préciser ce que donnera l'examen individuel des dossiers qui nous seront soumis et dont nous estimons le nombre à 80 environ, mais nous avons la très nette impression que beaucoup de cas trouveront leur solution, soit dans un nouvel engagement de la personne au chômage, soit dans la constatation que certains intéressés ne satisfont plus aux conditions leur permettant de rester assurés contre le chômage. »

La cigarette PLAYER'S VIRGINIA N° 6 n'est pas saucée

CALMER sans déprimer Kafa calme la douleur sans déprimer. Est indiqué dans tous les cas de NÉURALGIES MAUX DE TÊTE LOMBAGOS RHUMATISMES

Poudres : action rapide, pour ainsi dire immédiate. Dragées : faciles à prendre, en tout temps, en tous lieux; s'avalent rapidement, même sans eau. La boîte Fr. 1,60 Dans les pharmacies et drogueries.

POUDRES ET DRAGÉES Kafa "procurent allant et bien-être"

Notre feuilleton illustré BEN HUR D'après le célèbre roman historique de LEWIS WALLACE

Comic strip panels with dialogue: JE VOUS ÉCOUTE... DITES-LUI QUE SON ENNEMI EST MORT... SON ENNEMI?... MESSALA! DITES-MOI QUI L'AI TUÉ POUR TOUT LE MAL QU'IL M'A FAIT... LE PASSÉ EST OUBLIÉ... NON, JE N'AI BESOIN NI DE LARMES, NI DE PITIÉ! MAIS JE CONNAIS MAINTENANT LA VÉRITABLE NATURE D'UN ROMAIN! ADIEU! RESTEZ! JE SERAIS HEUREUX QUE VOUS PARLIEZ À JUDA... JE NE SUIS PAS CHIRÉ... MOI AUSSI... NOUS SOMMES CHRÉTIENS

Pendant cinq ans, Ben Hur et Esther n'ont jamais rien su de l'Égyptienne. A-t-elle essayé, comme elle l'avait annoncé avant de quitter mystérieusement le palais de Jérusalem, de dénoncer Ben Hur aux autorités romaines ? Esther, tout d'abord, ne comprend pas de qui parle Iras. En effet, ce ménage heureux a cessé depuis fort longtemps de penser à Messala. Mais que s'est-il passé entre les deux complices depuis le jour de la violente altercation qui fit se dresser l'un contre l'autre Iras et Ben Hur ? Comment l'Égyptienne en est-elle arrivée à tuer ce Romain dont elle défendait les intérêts avec tant d'ardeur ? Iras cependant est sincère. Esther en est maintenant convaincue. Il était fatal d'ailleurs que tôt ou tard cette femme orgueilleuse mais intelligente apprendrait à connaître la véritable nature de Messala. A son tour, elle a été la victime du sinistre personnage. Iras, alors se lève et s'apprête à prendre congé. Esther tente de la retenir. Elle a pitié de cette femme que jadis elle haïssait avec tant de force. Depuis longtemps, elle connaît la signification du mot pardon, et elle sait aussi que Ben Hur aimerait revoir la fille de Balthasar. Mais le visage d'Iras est triste. Elle n'a pas encore été touchée par la foi chrétienne.

FAB ménage ma grande lessive, la cuit - plus blanche - sans peine!

Avec bien moins de travail: des résultats qui vous comblent de joie! Et sans contredit, un parfum et une fraîcheur comme jamais!

FAB, la nouvelle lessive au pouvoir nettoyant supérieur, dissout aussitôt toute impureté et lave plus vite, plus à fond et avec plus de ménagement que jamais. Les croûtes collantes, les taches de savon calcaire... tout ceci appartient au passé! Le linge blanc devient plus blanc... les couleurs plus vives, plus fraîches... Avec moitié moins de peine, vous avez une lessive qui vous enchante!

Bien que d'une puissance détersive extraordinaire, FAB est d'une douceur inégalée et épargne aussi vos mains.

Les tissus sont extraordinairement ménagés! La merveilleuse mousse active de FAB s'infiltré dans le tissu, entraîne en un clin d'œil — sans frottage nuisible — toutes les impuretés du linge qu'elle ménage cependant au plus haut degré.

«C'est une lessive qui ménage prodigieusement le tissu» dit aussi le LFEM. Le rapport d'expertise No 15491 du 24.12.53 du LFEM reconnaît dans FAB un produit à laver qui ménage beaucoup le tissu.

Un essai vous convainc tout de suite: FAB cuit tout plus blanc et votre grande lessive devient plus propre que jamais!



HIER: Croûtes collantes et dépôts mats de savon calcaire. — AUJOURD'HUI: des tissus propres, libérés de savon calcaire — d'une blancheur lilaie — et qui font la joie de tous!



Par sa puissance fabuleuse de pénétration, FAB dissout même l'huile de machine et se trouve, de ce fait, être l'idéal pour les salopettes et les essuie-mains qui retrouvent l'éclat du neuf.



HIER encore, la saleté adhérait au tissu quand on le rinçait et n'en pouvait être chassée qu'à grand-peine. AUJOURD'HUI, elle est aspirée par l'eau active de FAB et entraînée aussitôt.



Pour la grande lessive

Extrêmement économique à l'emploi

Tremper, dégrossir, cuire, rincer... FAB y supplée fabuleusement à lui tout seul! Tout juste un peu de soude pour les taches très tenaces.

Avec la marque de qualité -Q- de l'Institut Ménager Suisse (IMS) Paquet original Fr. 1.45

FAB facilite considérablement le rinçage! Bien moins de dépense d'énergie et de travail

Plus besoin d'ébouillanter, d'où grande économie d'eau chaude... et la buanderie, nettoyée en moitié moins de temps.

✓ Cuves et machines à laver demeurent propres. Les anciens dépôts mats disparaissent.

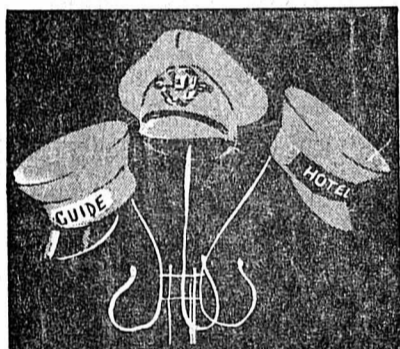
✓ Le linge exhale un doux parfum de fraîcheur, est souple au toucher, absorbant. FAB ménage aussi les tissus les plus délicats et convient donc, de ce fait, pour la soie, le nylon, les dentelles et la laine.

Achetez FAB aujourd'hui même! Votre prochaine grande lessive sera ainsi un événement pour vous puisque FAB vous donne, le plus agréablement possible,...

DU LINGE PLUS BLANC, PLUS PROPRE QUE JAMAIS!

50

Coigate-Palmolive S. A., Zurich



Voyages aériens à forfait Swissair en 1955

Egypte
Méditerranée Orientale
Terre Sainte
Istanbul/Athènes
Andalousie
Vers le Soleil de Minuit

Voyages en groupe

Dates de départ
28 févr. | Terre Sainte 9 Jours
21 mars | Liban - Syrie - Jordanie - Israël à partir de Fr. 1965.-
13 mars | Méditerranée Orientale 10 Jours
3 avril | Egypte - Jordanie - Syrie - Liban à partir de Fr. 2083.-
17 avril | Andalousie 9 Jours
22 mai | Madrid - Séville - Grenade, au départ de Genève à partir de Fr. 850.-
1^{er} mai | Istanbul/Athènes 13 Jours
8 juin | Excursions: Bosphore - Delphes - Nauplie à partir de Fr. 1865.-

D'autres voyages auront lieu en juin, août, septembre et octobre.
Renseignements et prospectus par les agences de voyages.

SWISSAIR

Profitez

de l'aubaine pendant la saison des pommes dans tous nos magasins :

POMMES CHASSEURS

la harasse de **20 kg.** pour fr. **6.-**

(les harasses facturées sont reprises au même prix)

COOPÉRATIVES RÉUNIES

VENDEUSE

est cherchée par magasin de chaussures de la place.

Entrée tout de suite ou à convenir. Personne consciencieuse, 22 à 35 ans, avec quelques années d'expérience dans n'importe quelle branche, ayant de l'initiative et le goût de la vente, serait mise au courant comme 1^{re} vendeuse.

Faire offres détaillées avec photo sous chiffre B. A. 2848, au bureau de L'Impartial.



Ces temps sont passés! Aujourd'hui, les refroidissements se traitent avec le

BAUME Libero!

L'appliquer le soir sur la poitrine et le dos — le lendemain matin, on se sent déjà beaucoup mieux. Tubes à Fr. 2.60 et Fr. 4.15 dans les pharmacies et drogueries.

Pour **100.000 fr.** à court ou à long terme démarrer

Affaire contrôlée par banque. Les intéressés sérieux écriront à P. O. B., 82, avenue Floréal, Lausanne.

Archives - Vieux papiers
sont achetés aux meilleures conditions
Discretion assurée

MAISON MEYER-FRANCK
135, av. Léopold-Robert 23, rue de la Ronde
Tél. 2 43 45

Chambre à coucher
Salle à manger
Salon 4 pièces
Cuisine
le tout fr. 3280

Ce beau mobilier complet, neuf et garanti se compose d'une belle chambre à coucher moderne en bouleau moucheté à lits jumeaux avec 2 sommiers métalliques 2 protège-matelas 2 bons matelas petits ressorts 1 grande armoire galbée 3 portes 1 coiffeuse avec grande glace 2 tables de nuit dessus cristal 1 beau buffet de service avec bar 1 table à rallonges 4 chaises assorties 1 beau divan-couche avec 2 fauteuils assortis, très beau tissu d'ameublement, 1 sellette, 1 table cuisine dessus formica, 3 tabourets. Le tout cédé au bas prix de Fr. 3280.-

A. LEITENBERG
Grenier 14
Ebénisterie - Pâtisserie
Tél. 2 30 47

Boucherie SOCIALE
Ronde 4
CIVET de bœuf

Permanentes
COIFFURE CLAUDE
Tél. 2 64 49 Paix 65

A VENDRE
moto

Condor Sport, avec suspension arrière et fourche télescopique avant. Très bas prix. — S'adresser le soir entre 18 et 19 h., ou le samedi après-midi au Garage Viviani, rue de l'Hôtel-de-Ville 8.

A LOUER pour l'automne 1955

appartement
6 pièces au 1^{er} étage, ainsi que 4 pièces au rez-de-chaussée (convient pour bureaux), dépendance, garage, etc. — S'adresser Paix 39, tél. (039) 2 69 90, La Chaux-de-Fonds.

A louer
tout de suite, 1 appartement de 2 grandes pièces, cuisine, salle de bains. Tout confort; prix modéré. — S'adresser après 19 h. 30, rue de la Paix 147, au rez-de-chaussée, porte du centre.

Apprentie vendeuse

est demandée pour notre rayon de disques. La préférence sera donnée à jeune fille ayant formation musicale, intelligente et présentant bien.

Ecrire sous chiffre T. S. 2707, au bureau de L'Impartial.

PEUGEOT 203 1953

Superbe occasion, n'ayant roulé que 16.000 kilomètres. Limousine bleue, 4 portes, 4-5 places, très soignée. Garantie 6 mois Taxe 7 CV, 156 fr. par an.
Agence Peugeot, Garage du Littoral, Neuchâtel. Tél. (038) 5 26 38. Pierre-à-Mazel 51.

RMB

Roulements à Billes Miniatures S. A
rue du Faucon 21 Bienne
engagerait tout de suite ou pour date à convenir

1 mécanicien faiseur d'étampes
qualifié, au courant des étampes d'horlogerie

2 mécaniciens régleurs de machines

qualifiés, connaissant les machines d'ébauches ou le rectifiage en série de petites pièces

Les candidats sont priés de se présenter aux bureaux de RMB ou d'envoyer une offre écrite.

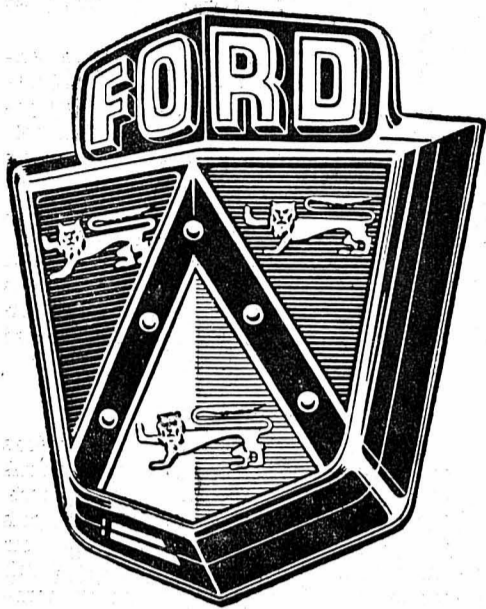
Appartement

2 ou 3 pièces, chambre de bain est cherché pour tout de suite ou à convenir. Offres sous chiffre P. G. 2739 au bureau de L'Impartial.

Elle vient d'arriver ...

LA
FORD TAUNUS 1955 ...

5 places
confortables



Grand coffre
à bagages

Nouvelle suspension
Nouvelle carrosserie

Nouveau moteur
Nouvelle garniture
intérieure

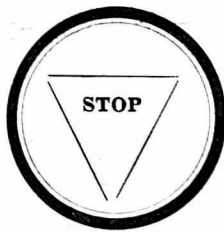
8 CV. IMPÔTS - 60 CV. - SOUPAPES EN TÊTE
4 VITESSES

Essais et démonstrations à partir du 12 février 1955

GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. & M. NUSSBAUMER

La Chaux-de-Fonds Le Locle



N'attendez pas le printemps. apprenez dès maintenant à conduire dans la neige!!!

Vous apprendrez surtout à vous débrouiller sur des routes difficiles.

Ce sera un jeu pour vous de rouler par la suite sur le terrain, et l'hiver n'aura plus de secrets.

AUTO-ÉCOLE MODERNE

Marcel MONNIER
Jacob-Brandt 59 - Tél. (039) 2 40 17

Voiture spécialement équipée pour l'hiver, avec laquelle on passe partout.

MONSIEUR, pour Pâques

depuis Fr. 200.—

commandez votre costume dès maintenant, notre travail sera mieux organisé

COUPE ET TRAVAIL TRÈS SOIGNÉS

R. CATTIN

TAILLEUR

Balance 4

Qualité et prix avantageux

A louer

Pour le 28 février 1955 :

Jardinière 17
sous-sol Est de 2 chambres, cuisine.

Industrie 28
pignon de 2 chambres et cuisine.

Temple Allemand 107
magasin.

Pour le 30 avril 1955 :

Jardinière 17
plain-pied ouest de deux chambres, cuisine.

Jardinière 25
plain-pied de 6 chambres, cuisine, bains, central général.

Terreaux 22
garage.

Pour le 31 juillet 1955 :

Jardinière 17
pignon de 2 chambres, cuisine.

S'adresser à M. Pierre FEISSLY, gérant, rue de la Paix 9.



On est heureux de l'avoir et fier de l'offrir...

le stylo à bille universellement éprouvé

EVERSHARP

Retractable

Aucun autre stylo à bille ne possède autant d'avantages.

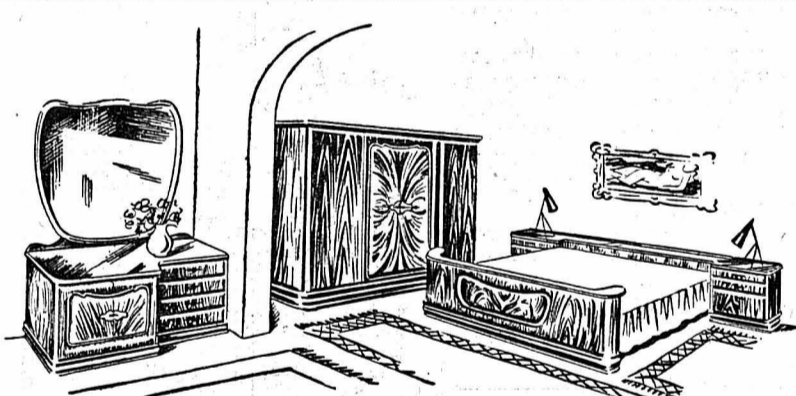
Beaux modèles courants ou pour cadeaux en 6 teintes à partir de Fr. 7.80

Pour cadeaux publicitaires livrables avec impression réclame à des prix spéciaux.

Veillez demander dans les papeteries la marque bénéficiant de la plus longue expérience



Agence générale: Kaegi S.A., Schmidhof, Zurich 1



Le bois est en hausse, profitez encore des prix actuels.

Chambres à coucher, lits jumeaux, bois dur, depuis Fr. 1000.—
Salles à manger, buffet noyer, depuis Fr. 650.—
Armoires combinées, noyer à Fr. 450.—, 600.—, 700.—
Beau choix de meubles rembourrés au plus juste prix. Tapis moquette et bouclés depuis Fr. 90.—. Facilités de paiement.

MEUBLES Fr. PFISTER

Rue de la Serre 22 LA CHAUX-DE-FONDS

Le Service suisse de placement pour le personnel commercial procure gratuitement aux jeunes gens et jeunes filles libérés des écoles, des emplois

d'apprentis (ies) de commerce et de bureau

Inscriptions au secrétariat de la Société Suisse des Commerçants, Serre 62, La Chaux-de-Fonds. Tél. 2 43 73.

Horloger complet

habile et consciencieux, pouvant fonctionner comme visiteur **est demandé** de suite.

S'adresser au bureau de l'Impartial. 2942

Contremaître

énergique, branches annexes, cherche changement. — Offres à Case postale 20227, La Chaux-de-Fonds.

Jus de raisin sans alcool

Mousseux Rimuss

Dépôt: Ed. Franz Ronde 6 Tél. 2 37 94

Aide de bureau

Fabrique de la place cherche jeune fille. Serait mise au courant. Entrée à convenir. —

S'adresser rue du Parc 137, au 1er étage.

A louer

tout de suite appartement de deux pièces, cuisine et dépendances, à personne solvable et sérieuse. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 2712

Service de nuit

Ouvrier de toute confiance et travailleur cherche n'importe quel emploi. Ecrire sous chiffre M. C. 2918 au bureau de l'Impartial.

Pour cause de manque de place,

nous cédon une série d'appareils d'occasion revisés soit:

- 5 appareils Philips Fr. 75.—
- 2 appareils Minerva 80.—
- 3 appareils Médiateur 110.—
- 3 appareils Philips 145.—
- 1 radio-phono Minerva 295.—
- 1 radio-phono 33 et 78 tours 370.—
- 1 meuble radio-phono Paillard 370.— etc.

RADIO-FRESARD Rue Neuve 11 Téléphone 2 27 83

Echangez Tables rondes

vosre vieille montre contre une neuve Aubry Numa-Droz 33, Réveils pendules et rhabillages.

Livres d'occasion, tous genres, anciens modernes

Achat vente et échange. — Librairie Place du Marché Téléphone 2 33 72.

Employé (e)

pour la rentrée et la sortie du travail

Employé (e) de fabrication

au courant des boîtes et cadrans

Sténo-dactylo

facturiste et pour petits travaux de bureau

sont demandés pour entrée tout de suite ou à convenir dans fabrique d'horlogerie. — Offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre J. T. 2461, au bureau de l'Impartial.

BUREAU TECHNIQUE D'HORLOGERIE

P. L. AUBERT

La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 50 78 Avenue Léopold-Robert 24

Etudes et constructions, Calibres de montres simples et compliquées. Dessins de projection sur verre, Contrôles Mesurages de dureté. Expertises, Prototypes et travaux de précision, Essais Pointages, Alésages Rectifiages

Longue expérience Discrétion

L'actualité suisse

Le marché du travail

a été plus favorable (en Suisse) en janvier 1955 qu'en janvier 1954

BERNE, 14. — Vu les conditions atmosphériques relativement favorables au marché du travail, le chômage hivernal n'a pas pris l'ampleur qu'il revêt d'ordinaire à cette époque de l'année. Le nombre global des chômeurs complets inscrit pour un emploi aux offices du travail a bien augmenté de 3458, pour s'établir à 9576 à la fin du mois, mais il est resté notablement au-dessous de son niveau de fin janvier 1954.

Rappelons à titre de comparaison que le nombre des chômeurs complets cherchant un emploi était de 15.890 à fin janvier 1954 et de 19.335 à fin janvier 1953. Ce nombre a donc diminué de 6314 d'une année à l'autre. Sa régression vaut surtout pour les ouvriers du bâtiment, mais elle s'étend à presque tous les groupes professionnels. L'état satisfaisant du marché du travail se reflète aussi dans l'évolution de l'offre d'emploi, qui s'est accrue dans une mesure extraordinaire au cours du mois observé. Le nombre des places vacantes annoncées aux offices du travail a en effet augmenté de 982, pour s'établir à 4523; il dépasse ainsi de 1246 unités le nombre correspondant de l'année précédente.

Après un meurtre passionnel à Genève

La coupable acquittée

GENEVE, 15. — Lundi est venue devant la Cour d'assises l'affaire du meurtre commis, le 16 juin 1953, dans le quartier des Acacias, par Elisabeth Mauron, 48 ans, sur sa rivale, la femme Breitenstein.

Celle qui doit répondre aujourd'hui de son acte était allée attendre sa rivale au sortir de l'usine et lui avait demandé de signer un billet par lequel elle renoncerait à toute relation avec Mauron. Dame Breitenstein n'ayant rien voulu entendre, Elisabeth Mauron qui était armée d'un revolver fit feu sur sa rivale qui, gravement atteinte décédait peu après.

Selon les déclarations des experts, la meurtrière avait au moment du drame une responsabilité restreinte du fait de son état de santé. De son côté le procureur général, montrant qu'Elisabeth Mauron était très attachée à son mari, n'a retenu que l'homicide volontaire par passion tout en admettant que la responsabilité de l'accusée devait se trouver quelque peu restreinte.

Le défenseur a insisté sur le fait qu'il s'agissait d'une femme travailleuse et honnête et qu'elle avait été bafouée par son mari.

Enfin, le jury tenant compte du fait que l'accusée a déjà fait quelque vingt mois de prison, a rendu un verdict négatif et la cour l'a finalement acquittée.

Chronique neuchâteloise

Accident mortel en gare des Hauts-Geneveys

(Corr.) — Dimanche, dans la soirée, alors qu'il s'appretait à prendre le train qui descendait sur Neuchâtel, M. H. M. de Bienne, a été victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie.

C'est au moment où après avoir fait passer son épouse devant lui et qu'il voulait monter à son tour que le train se mit en marche. Bousculé, retenu par la poche de son manteau qui céda, M. M. tomba dans le petit espace compris entre les wagons et le petit muret du quai.

Relevé après le passage du train, il fut conduit à l'hôpital de Landeyeux.

Issue fatale

M. Hermann Mauley de Bienne, âgé de 66 ans, qui fut victime de l'accident de chemin de fer survenu à la gare des Hauts-Geneveys dimanche soir, est décédé dans la nuit de lundi à mardi à l'hôpital de Landeyeux.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille si tragiquement frappée.

Nous ne pouvons rien faire sans vous

La détresse dans laquelle vivent actuellement de nombreux Suisses de l'étranger ne peut laisser indifférent le public de notre région dont l'existence demeure — fort heureusement — satisfaisante. Ce sont surtout les enfants de ces compatriotes dans la peine qui ont besoin d'aide; beaucoup d'entre eux sont malades et il est urgent qu'on s'occupe d'eux.

Le Secours aux enfants suisses de l'étranger adresse à tous les lecteurs de ce journal un très pressant appel pour qu'ils lui donnent la possibilité de s'occuper tout de suite de ces enfants malheureux. Nous ne pouvons rien faire sans eux. Les dons les plus modestes seront reçus avec reconnaissance-

ce au Secrétariat romand du Secours aux enfants suisses de l'étranger. Compte de chèque IV 3320, à Neuchâtel, car ils serviront à donner à nos petits compatriotes les soins et l'attention dont ils ont besoin. Il s'agit d'une œuvre d'entraide nationale qui ne peut être négligée.

La Chaux-de-Fonds

Du lait sur la chaussée.

Lundi matin, l'attelage d'un agriculteur des Bressels, qui venait en ville, a dérapé sur le verglas et s'est renversé. Le véhicule transportait du lait dont 145 litres se sont répandus sur le sol.

Ouverture des drogueries.

Les drogueries Verdon, Place des Victoires, et Walter, rue Numa-Droz 90, seront ouvertes mercredi 16 février, l'après-midi.

En vacances dites «de neige»!

Du fait de la dernière «crachée», les autorités scolaires de La Chaux-de-Fonds (et du Locle) ont octroyé aux élèves de toutes nos écoles leurs deux jours et demi de vacances d'hiver, soit aujourd'hui, demain et jeudi.

Nos pentes enneigées vont ces jours-ci être envahies par de joyeuses cohortes. Souhaitons-leur le beau temps et la bonne neige pour que ces petites vacances soient bien employées à vivre au grand air!

La soirée annuelle de la société de chant «La Pensée»

Dans les clairs locaux de l'Ancien Stand, la Société de chant «La Pensée» conviait samedi soir 12 février, ses membres et nombreux amis à sa soirée annuelle. Elle avait sous l'expertise direction de M. Georges-Louis Pantillon, inscrit à son programme quelques chants. Nous avons particulièrement goûté «Invocation» de Rameau-Pantillon, qui n'était rien d'autre que le chœur de choix avec lequel La Pensée s'est taillé un magistral succès lors de la Fête fédérale de chant de St-Gall en 1954, et la magnifique page: Rodolphe de Werdenberg de Hégar fut donnée de manière parfaite, les chants de basses très bien soutenus laissant ainsi ressortir toutes les subtilités des mélodies de ténors. Tous les auditeurs furent, d'autre part, sous le charme des diverses productions présentées par le talentueux Riquet Boillat: Les Damas, acrobates; Hélène et Claude, danses classiques, et Marcel Calame, ténor.

Au cours de la soirée, différents diplômes et distinctions furent remis à plusieurs membres soit, pour quinze, vingt-cinq, trente ans de fidèle activité au sein de la société et pour leur assiduité aux répétitions. Nous tenons à relever les noms de MM. Ernest Ferner et Numa Humbert qui, tous deux par leur activité de cinquante années furent particulièrement fêtés et acclamés et M. René Burdet, délégué du Comité de la Société des Chanteurs neuchâtelois a eu le plaisir de leur dire en des paroles chaleureuses l'hommage du Comité central et leur a remis la magnifique plaquette marquant cette distinction. M. Numa Humbert particulièrement, mérite tous les éloges. Pendant ces cinquante années d'activité et de dévouement à la cause du chant, il a oeuvré quelque quarante-cinq ans au Comité de «La Pensée» et 21 ans au Comité central des Chanteurs neuchâtelois. Sa personnalité musicale, son esprit ouvert, de même que ses avis pleins de bon sens ont aidé dans la plus large mesure au développement de l'art du chant en pays neuchâtelois en général et à «La Pensée» en particulier.

Après le déroulement de cette belle partie récréative, le renommé orchestre Valeska convia, jeunes et moins jeunes, à la danse et contribua au maintien de la franche gaieté des participants qui ne quittèrent ces lieux hospitaliers qu'au petit matin.

Course de fond de l'A.S.S.O. Section de La Chaux-de-Fonds (13 février)

Les Sous-officiers de La Chaux-de-Fonds ont eu le courage d'organiser cette compétition pour laquelle ils avaient invité les sections du canton, les Officiers de La Chaux-de-Fonds et les membres de l'A.R.T.M. des Montagnes neuchâteloises.

Malgré l'état de neige déplorable ces dernières semaines, un joli nombre de sportifs militaires donneront leur inscription. Le concours pouvait donc se dérouler dimanche matin, favorisé par un temps magnifique, sur une piste idéale de 16 km., avec une dénivellation de 450 m. Le départ et l'arrivée se faisaient au manège Morf, mis à disposition des organisateurs.

Le chronométrage a été exécuté par la maison Breitling. C'était vraiment un plaisir de voir nos sous-officiers au travail sur la piste. Les temps parcourus de tous les concurrents étaient splendides et félicitations à tous les participants. Aucun concurrent n'a abandonné ce qui témoigne d'un vrai esprit militaire.

Catégorie 1. (Ages de 20-30 ans) 1. App. Kehrl André, Les Coeudres, 1 h. 24'16"5; 2. App. Sierro Maxime, Col-des-Roches, 1 h. 25'30"2; 3. Sap. Führer Daniel, St-Imier, 1 h. 32'42"5; 4. Mot. Schmied Daniel, La Chaux-de-Fonds; 5. Pit. Chaperon J.-Cl., Neuchâtel; 6. App. Veuve Willy, St-Martin; 7. Cycl. Ziegler Charles, La Chaux-de-Fonds.

Catégorie 2. (Ages de 30 à 40 ans) 1. Cpl. Geiser Alcide, Le Pâquier, 1 h. 25'50"5; 2. Sdt. Gentil Henri, La Chaux-de-Fonds, 1 heure 32'42"; 3. Car. Nussbaum Georges, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 37'11"5; 4. Cpl. Nicole Adrien, Villiers (VDR); 5. Sgt. Greub Albert, La Chaux-de-Fonds; 6. Sgt. Siegmund Charles, Fontainemelon; 7. App. Vauthier Marcel, Cernier.

Catégorie 3. (Ages de 40 ans et plus) 1. App. Matthys Jean, La Chaux-de-Fonds,

Pour un congrès mondial des mères

GENEVE, 15. — Les représentantes au Conseil de la «Fédération démocratique internationale des femmes» qui vient de se réunir à Genève ont, au cours d'une conférence de presse tenue lundi, exposé les travaux de ce 5e congrès, lesquels ont porté essentiellement sur la préparation de la convocation d'un congrès mondial des mères, prévu pour le mois de juillet. Des journalistes s'étant étonnés de ce que l'appel fasse allusion à la remilitarisation de l'Allemagne occidentale, la déléguée du Brésil a répondu que les mères combattront tous les pactes de réarmement et tous les dangers de guerre d'où qu'ils viennent.

A l'extérieur

Le Conseil de Sécurité s'ajourne „sine die“

NEW-YORK, 15. — United Press. — APRES AVOIR REFUSE DE PRENDRE EN CONSIDERATION UNE PROPOSITION SOVIETIQUE ACCUSANT LES ETATS-UNIS D'AGRESSION DANS LE DROIT DE FORMOSE, LE CONSEIL DE SECURITE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES S'EST AJOURNE, LUNDI SOIR, SANS PRENDRE DE DECISION AU SUJET DE L'ETABLISSEMENT D'UN «CESEZ-LE-FEU» ENTRE LES FORCES ARMÉES DE LA REPUBLIQUE CHINOISE ET DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE CHINOISE. LES NEGOCIATIONS SE POURSUIVront PAR VOIE DIPLOMATIQUE ORDINAIRE.

M. Eden préfère la «voie secrète»...

LONDRES, 15. — United Press. — Relevant pour la première fois officiellement que la Grande-Bretagne n'envisage pas avec beaucoup d'enthousiasme une conférence sur Formose, le ministre des affaires étrangères britannique, Sir Anthony Eden, a informé, lundi, le Parlement, qu'il «n'était aucunement convaincu» qu'une rencontre internationale soit le meilleur moyen de résoudre la crise de Formose.

Les observateurs politiques estiment que cette déclaration du chef du Foreign Office indique que Sir Anthony est convaincu qu'il vaut mieux aborder pour l'instant ce sujet par des échanges diplomatiques secrets.

Qu'en sera-t-il des îles Matsu et Quemoy?

LONDRES, 15. — United Press. — On apprend de source digne de foi que Londres a conseillé aux Etats-Unis, dans l'affaire de Formose, d'évacuer les îles Matsu et Quemoy, comme prochain pas à faire dans la voie d'une solution de la crise actuelle. Le gouvernement britannique aurait, toutefois, indiqué qu'il faudrait, au préalable, obtenir de la Chine communiste des garanties qu'elle n'entravera pas une pareille opération afin d'éviter tout incident avec les forces américaines, qui se chargeraient de cette évacuation. De source indienne on indique, à ce propos, que la Chine de Mao Tsé Toung a laissé entendre qu'elle n'interviendrait pas dans une évacuation de Matsu et de Quemoy, semblable à celle des îles Tachen, terminée samedi passé.

Le maréchal Boulganine

en faveur de la restauration de la «vieille amitié d'armes»

LONDRES, 15. — United Press. — L'agence Tass a distribué, lundi, la version russe d'une interview que le nouveau président du Conseil des ministres de l'URSS, maréchal Boulganine, a accordée à des correspondants de la presse américaine.

Dans cette interview, le maréchal aurait notamment déclaré que l'Union soviétique saluerait de grand coeur la restauration des bonnes relations mutuelles avec la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis telles qu'elles existaient pendant la dernière guerre. Le nouveau président du Conseil des ministres de l'Union soviétique a affirmé que les assurances des représentants soviétiques au sujet de l'établissement de bonnes relations avec Washington étaient sincères.

Il a à nouveau proposé l'interdiction complète des armes d'extermination massive, la cessation de la production de telles armes et l'abandon de la course aux armements. Une limitation

L'«ennemi No 1 de la drogue» trafiquait...

Arrestation sensationnelle à Paris

d'un inspecteur de police en retraite

PARIS, 15. — AFP. — L'inspecteur principal Louis Métra, qui fut «l'as des as» de la brigade mondaine de la police judiciaire où il s'illustra notamment dans la chasse aux trafiquants, était passé «de l'autre côté de la barricade», depuis qu'il avait pris sa retraite. L'ex-inspecteur Louis Métra, l'homme qui décapita avant la guerre les importants gangs de trafiquants, vient, en effet, d'être arrêté à Paris pour une grave affaire... de trafic de stupéfiants!

C'est à la suite d'une longue enquête que les policiers de la Sûreté nationale ont eu la révélation «stupéfiante» de l'activité de leur ancien collègue, alors que depuis plusieurs mois ils effectuaient de nombreuses surveillances à Paris et en province pour découvrir les sources d'approvisionnement de certains intoxiqués. Ils avaient constaté que plusieurs toxicomanes étaient en relation avec Métra. Un vaste plan d'opération fut alors dressé par les policiers.

Une enquête monumentale

Des inspecteurs «armés» de caméras et d'appareils photographiques munis d'un téléobjectif se mirent en chasse. Des centaines de documents furent pris et sur chacun d'eux on pouvait voir l'inspecteur principal Louis Métra, un paquet sous le bras, circulant en compagnie d'un ou plusieurs drogués plus ou moins connus des services de police.

L'activité de l'ancien policier étant ainsi découverte, il fut décidé de le prendre en flagrant délit. Cela n'était pas chose aisée car le trafiquant «avait été de la partie et se montrait prudent».

Toutefois, samedi dernier, les policiers, utilisant une puissante voiture américaine — ce qui n'est pas courant pour les services de la police française — vinrent stationner près de l'automobile de Louis Métra. Celui-ci, ne se méfiant pas le moins du monde des passagers de la voiture américaine — ce ne pouvait être des policiers — sortit tranquillement de la sienne, un paquet sous le bras.

Un kilo d'opium en poche

Les occupants de la voiture américaine descendirent vivement et entourèrent Louis Métra. Son paquet contenait un kilo d'opium brut d'une valeur

des armes expérimentales ne servirait à rien. L'URSS serait, comme auparavant, prête à prendre en considération toute proposition tendant à écarter le danger de l'utilisation d'armes d'extermination massive, à condition que ces propositions soient sincères.

Interrogé si le remaniement ministériel soviétique sera suivi d'une modification de l'attitude de l'URSS à l'égard des Etats-Unis, le maréchal Boulganine a déclaré que ce ne serait pas le cas.

PETITS ECHOS du vaste monde

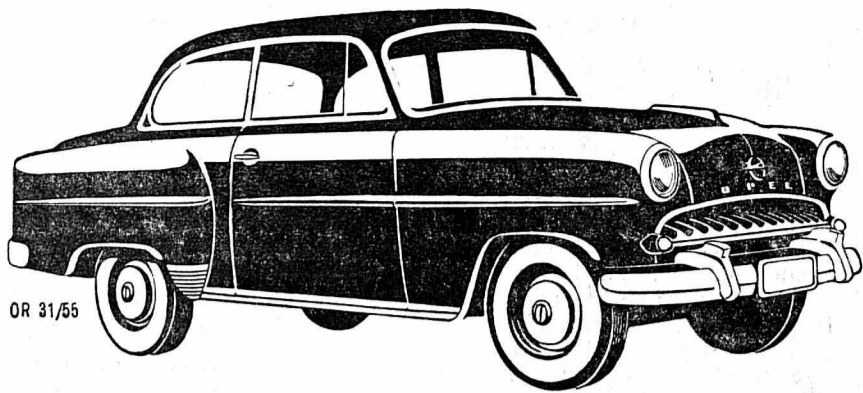
UNE NOUVELLE VAGUE de FROID succédant à une température printanière, est enregistrée dans tout le Haut-Adige, où l'on a noté moins 23 dans le Val Pusteria, et moins 18 au col du Brenner, à la frontière autrichienne. Les lacs et les torrents sur les bords desquels les premières fleurs avaient éclo, sont gelés.

DES PARLEMENTAIRES VENANT de la République fédérale allemande, de Suisse, de France, de Belgique, de Hollande et du Luxembourg, ont visité dimanche la Maremma toscane, afin de se rendre compte des progrès effectués dans la réforme agraire en Italie.

BULLETIN DE BOURSE

du 15 février 1955

Zurich:		Cours du		Cours du		Cours du	
		14	15	14	15	14	15
Obligations							
3 1/2 % Féd. 46/déc.	104 1/4	104 1/4					
3 1/2 % Fédéral 48	103 7/8	103 7/8					
2 3/4 % Fédéral 50	102 1/2	102 1/2					
3 % C. F. F. 1938	101 3/4	101 3/4					
4 % Belgique 1952	102 1/2	102 1/2					
5 % Allemagne 24	89 1/2	89 1/2					
5 1/2 % Joung 1930	625	625					
4 % Hollande 1950	104	103 1/2					
3 1/2 % Suède 1954	100	100					
4 % Un. Sud-A. 52	100	100 1/4					
Danube Save 1923	34	34 1/4					
3 1/2 % B. Int. 1954	100 1/4	100 1/2					
4 1/2 % OFSIT 1952	141	142 1/2					
Actions							
B. Com. de Bâle	580	580					
Banque Fédérale	367	366					
Union B. Suisses	1642	1640					
Société B. Suisse	1335	1334					
Crédit Suisse	1458	1455					
Conti Linoléum	535	535					
Electro Watt	1410	1410					
Interhandel	1700	1695					
Motor Colombus	1170	1162					
S. A. E. G. Sér.	85 1/2	85 1/2					
Indelec	719	720					
Italo-Suisse, priv.	356	335					
Réassurances	10125	10150					
Aar-Tessin	1379	1370					
Saurer	1260	1262					
Aluminium	2770	2770					
Bally	1030	1030					
Brown-Boveri	1600	1590					
Fischer	1385	1368					
Lonza	1220	1215					
Nestlé Aliment.	2045	2035					
Sulzer	2655	2650					
Baltimore & Ohio	170	170					
Pennsylvania	105	105					
Italo-Argentina	32 1/2	32 1/2					
Royal Dutch	626	623					
Sodec	45	45 1/2					
Standard Oil	504	498					
Union Carbide C.	367	364					
Du Pont de Nem.	739	736					
Eastman Kodak	300	299					
General Electric	219	217 1/2					
General Motors	42 1/2	41					
International Nickel	275	273					
Kennecott	480	480					
Montgomery W.	346	344 1/2					
National Distillers	94 1/2	93					
Allumettes B.	62	62					
Un. States Steel	343	339 1/2					
AMCA	45	45					
SAFIT	11.70	11.70					
FONSA c. préc.	180	182					
SIMA	1105	1105					
Genève:							
Actions							
Chartered	76	75 1/2					
Caoutchoucs	51	51					
Securities ord.	156	155 1/2					
Canadian Pacific	129 1/2	129 1/2					
Inst. Phys. porteur	570	565					
Sécheron, nom.	556	555					
Séparator	176	175					
S. K. F.	287	288					
Bâle:							
Ciba	4480	4460					
Schappe	727	725					
Sandoz	4080	4080					
Hoffmann-La R. b. j.	9250	9200					
Billets étrangers:	Dem	Offre					
Francs français	1.13	1.15					
Livres Sterling	11.30	11.43					
Dollars U. S. A.	4.27 1/2	4.29 1/2					
Francs belges	8.47	8.59					
Florins hollandais	111.50	113.50					
Lires italiennes	0.65 1/2	0.67 1/2					
Marks allemands	98.20	99.50					



OR 31/55

Opel-Record

1955

LA REVELATION DE L'ANNEE

L'OPEL-RECORD bat tous les records de performances:

Record de tenue de route
Record de sécurité
Record de confort
Record de rendement et d'économie
Record d'élégance
Record de prix

Les différents modèles RECORD 1955 sont exposés dans notre magasin
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 102

Distributeur exclusif pour la région:

GARAGE GUTTMANN S. A.

108-110 rue de la Serre

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone (039) 2.46.81

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES

Admission d'apprentis pour le service des trains (contrôle des billets)

Les Chemins de fer fédéraux engageront un certain nombre d'apprentis pour le service des trains. Ces engagements se feront immédiatement pour l'arrondissement I et en mai ou juin 1955 pour les arrondissements II et III.

Conditions d'admission: être citoyen suisse, âgé de 20 ans au moins et de 30 ans au plus, avoir fait l'école de recrues. Jouir d'une parfaite santé, avoir une ouïe et une vue suffisantes, ainsi qu'un sens normal des couleurs. Avoir une instruction scolaire suffisante et bien connaître deux langues officielles.

L'apprentissage dure 12 mois, puis après une période de 24 mois comme aspirant, l'agent est nommé contrôleur. Le salaire est fixé selon le lieu de service, l'âge et l'état civil. Les chefs de gares fournissent tous renseignements complémentaires.

Offres de service: les candidats font leurs offres de service par lettre autographe contenant un bref curriculum vitae. Ils les adressent pour le 10 mars 1955 au plus tard à l'un des chefs de l'Exploitation des CFF à Lausanne, Lucerne ou Zurich, en y joignant leur photographie (format passeport), leur livret de service militaire et leurs certificats des dernières années scolaires, ainsi que toutes les pièces propres à donner une image complète de leurs occupations antérieures.

Direction générale des CFF, Berne.

Dans bon restaurant de la ville, on demande pour entrée à convenir

sommelière

connaissant les deux services. — Faire offres avec copies de certificats et photo, sous chiffre G. D. 3059, au bureau de L'Impartial.

Nous offrons places stables dans notre usine de Ste-Croix à

jeunes mécaniciens-électriciens

pour le montage, la réparation et le contrôle d'amplificateurs basse fréquence.

Mécanicien-outilleur

bien au courant de la construction des étampes, comme contrôleur d'outillage et de fabrication.

Les candidats sont priés d'écrire, de téléphoner ou de se présenter au chef du personnel de

THORENS S. A., Ste-Croix

Le téléski de Chasseral fonctionne tous les jours

(jusqu'à nouvel avis) SERVICES DE CARS DE LA GARE DE ST-IMIER ET DEPUIS LA CHX-DE-FONDS (se renseigner aux propriétaires de cars)

Autos à vendre

1 CITROEN, type 11 normale 1938, en parfait état de marche, sortant de révision.

1 MERCEDES 1938, 11,5 C. V., parfait état de marche. PRIX AVANTAGEUX.

S'adresser à TELE-MONDE, Avenue Léopold-Robert 104. Tél. 2.74.96.

Fabrique de cadrans engagerait tout de suite ou pour date à convenir une

sténo-dactylo

et quelques

frappeurs

Faire offres détaillées sous chiffre D. A. 3041, au bureau de L'Impartial.

Faites regommer et strier vos pneus chez

DEVAUX - KUHFUSS

COLLÈGE 4-5

Grande salle de l'Ancien Stand
 Demain, mercredi 16 février à 20 h.

A la conquête de l'île du Diable

Conférence illustrée: Charles Péan
 Entrée libre et gratuite

Ouvrière

est demandée. — S'adresser Numa-Droz 66 bis, au rez-de-chaussée.

Employée

consciencieuse, au courant de tous les travaux de bureau et de la fabrication d'horlogerie, habituée à travailler de façon indépendante, cherche changement de situation, de préférence dans petite entreprise. — Offres sous chiffre G. J. 3017, au bureau de L'Impartial.

CHEF

PIGNONS ET FOURNITURES

cherche place. Certificats à disposition. Entrée tout de suite ou à convenir. — Offres sous chiffre B. F. 3005, au bureau de L'Impartial.

CHEF TOURNEUR

connaissance parfaite de tous genres de boîtes de montres tous métaux, 12 ans de pratique dont 6 comme chef d'atelier, certificats de capacité, avec école professionnelle, cherche changement de situation. Peut fonctionner comme chef de fabrication ou d'acheminement. Connaissance du dessin technique. — Faire offres sous chiffre R. T. 3007, au bureau de L'Impartial.

On cherche à acheter une

VOITURE

10 à 12 CV contre contre-affaire, branche ameublement. S'adresser: téléphone (032) 9 35 76.

Apprenti de commerce

est demandé par Maison de la place. La préférence sera donnée à jeune homme parlant couramment l'allemand. — Faire offres avec références, sous chiffre O. G. 3072, au bureau de L'Impartial.

Le cri du jour des fiancés:

Les plus beaux meubles
 Les plus bas prix
 Le plus beau choix

se trouvent aux Ameublements ODAC Fanti & Cie, à Couvet.

Magnifique présentation sur trois étages et magasin d'exposition.
 De plus en plus, les connaisseurs donnent la préférence aux meubles ODAC et... conséquences heureuses d'importants achats, nous vous offrons «le plus économique» des riches ameublements! (neuf de fabrication) comprenant:

- 4 tabourets, 1 table de cuisine;
- 1 splendide chambre à coucher en noyer clair ou foncé, sur socle, avec umbau, se composant de: 2 lits jumelés, 2 tables de nuit, 1 magnifique coiffeuse, 1 armoire 3 portes, 2 sommiers à tête mobile, 2 protège-matelas, 2 matelas «DEA»;
- 1 couvre-lits richement façonné;
- 1 plafonnier et deux lampes de chevets;
- 1 tour de lits;
- 1 salle à manger comprenant: 1 superbe buffet en noyer, 1 table à rallonges pieds colonnes, 6 belles chaises, 1 milieu de chambre en moquette laine, 1 lustre, le tout pour le prix incroyable de

Fr. 3.980. —

livré et installé franco domicile avec garantie de 10 ans.

Tous nos articles sont de première marque et fabriqués par les meilleurs spécialistes du pays. Rien d'étonnant que l'on vienne acheter des meubles ODAC de Genève, Lausanne, Berne, etc., etc.

Fiancés, fixez aujourd'hui encore un rendez-vous: nous venons vous chercher au moment qui vous convient le mieux. Vous aussi, achetez directement et sans aucun intermédiaire à

Ameublements Odac Fanti & C^e

COUVET

Grande Rue 34 Tél (038) 9 22

Tous les Sports...

FOOTBALL

La Coupe d'Angleterre

Le 3me match à rejouer du 4me tour de la coupe disputé lundi à Londres entre Aston Villa et Doncaster Rovers a été arrêté à la 90me minute de jeu (temps réglementaire) sur le résultat de 0 à 0. La mauvaise visibilité a empêché que l'on joue la prolongation.

Dernier match et...

...dernière victoire du G. C.

Le Grasshoppers Club a joué un second match à Ceylan, lundi à Pointe de Galle contre une sélection de l'île. Les Zurichois ont gagné par 9 à 2 (5-1). Dix minutes avant la fin, le gardien Kunz s'est blessé en heurtant un poteau et c'est Jaeger qui a pris sa place au but. Ont marqué pour le G. C.: Balamann (3), Vuko (3), Hagen (2) et Jaeger un.

L'équipe zurichoise a terminé ses matches et sera de retour à Kloten jeudi au début de l'après-midi. Sur 16 matches joués, les Sauterelles en ont gagné 14 et deux sont restés nuls. Le score général est de 95 buts pour et 21 contre.

SKI

La rencontre FMU à Tavannes

La 33e rencontre de la Fédération montagnarde unioniste s'est déroulée, samedi et dimanche, à Tavannes, parfaitement organisée par l'Amitié, la section du lieu.

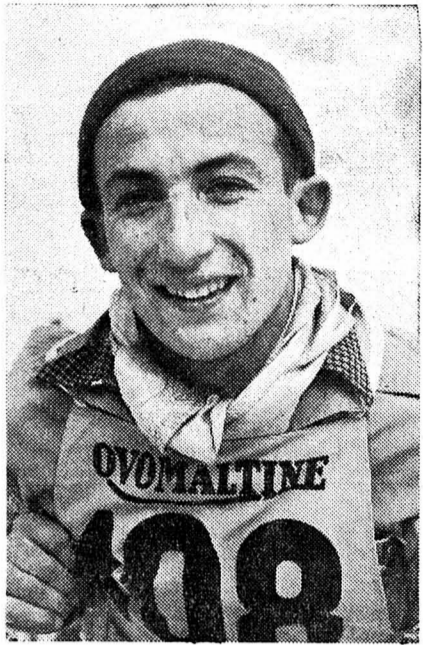
Le samedi soir, tous les participants étaient réunis à la salle Farel pour une bien sympathique veillée. Quant à la journée du dimanche, favorisée par le beau temps et une excellente neige, elle a eu pour cadre: Montoz, où est situé le très beau chalet de l'Amitié. A proximité de ce dernier était piqueté le slalom, où rivalisèrent d'ardeur une cinquantaine de concurrents. En voici les principaux résultats:

Juniors: 1. Tschanz Michel, Sonviller, 47"1; 2. Villard Frédy, Bienne, 51"1; 3. Viret Serge, Bienne, 52".

Vétérans: 1. Kunz Roger, La Chaux-de-Fonds, 53"4; 2. Rossier Albert, Lausanne, 61"4; 3. Guignard Edmond, Sonviller.

Seniors: 1. Robert Lucien, La Chaux-de-Fonds, 45", meilleur temps; 2. Siegfried J.-Bernard, La Chaux-de-Fonds, 47"2; 3. Burkhalter Jean-Pierre, Tavannes, 48"; 4. Huguenin Reynold, La Chaux-de-Fonds, 48"3; 5. Huguenin Georges, Le Locle; 6. Devenoges Gérald, La Chaux-de-Fonds, etc.

Interclubs: 1. La Jurassienne, La Chaux-de-Fonds, 141"; 2. L'Amitié, Tavannes, 152"; 3. Le Potet, Sonviller, 154"2; 5. La Fougère, Bienne, etc.



Lorenz Possa de Loèche les Bains, espoir du ski suisse, a enlevé de haute lutte le combiné nordique à Ste Croix.

BOXE

Contre le champion du monde Jimmy Carter

Tony de Marco a réussi le match nul

Dans une rencontre en dix rounds ne comptant pas pour le titre et disputée samedi au Boston Garden, devant douze mille spectateurs (recette 74.600 dollars), le champion du monde des poids légers Jimmy Carter (62 kg. 709) et Tony De Marco (64 kg. 752) ont fait match nul.

Le combat fut très disputé et les deux boxeurs prirent tour à tour l'avantage. Carter, handicapé en poids mais avantage en taille et en allonge, domina nettement son adversaire en technique. De Marco parvint cependant à prendre parfois l'avantage grâce à son agressivité. Au 9e round, Carter, d'un uppercut du droit à la mâchoire, ébranla De Marco qui eut

du mal à atteindre la fin de la reprise mais qui, récupérant rapidement, parvint à s'adjuger le dernier round.

Saxton, champion du monde des welters, battu par Delaney!

Johnny Saxton, champion du monde des poids welters, a été battu aux points en dix rounds par Ronny Delaney; le titre n'était pas en jeu.

Mario d'Agata criblé de balles...

L'Italien Mario d'Agata, sourd-muet, champion d'Europe, a reçu samedi, lors d'une discussion née d'une question d'intérêts, une décharge de fusil de chasse en pleine poitrine.

Les jours de d'Agata ne paraissent pas en danger. Toutefois, comme un certain nombre de grains de plomb ont pénétré dans la cavité pleurale, ce n'est qu'après une nouvelle radiographie qu'il sera possible de se prononcer sur les suites probables de l'accident.

Il est en tout cas d'ores et déjà certain que Mario d'Agata ne sera pas en mesure de se rendre à San Francisco où, le 9 mars prochain, il devait rencontrer le Mexicain Raoul Macias.

La mère du champion d'Europe, qui s'était interposée entre son fils et l'agresseur, a reçu la seconde décharge, mais elle n'a été atteinte que superficiellement.

Les médecins

ne se prononcent pas...

On annonce d'Arezzo qu'après avoir subi un examen approfondi dimanche soir, le boxeur Mario d'Agata peut avoir été blessé non seulement au pœumon, mais également au foie. Les médecins réservent donc leurs conclusions si des balles se trouvent dans le foie et font toute réserve quant aux conséquences de l'attentat. On ne sait donc pas si d'Agata pourra remonter un jour sur un ring.

Macias qui devait rencontrer d'Agata, le 9 mars pour le titre mondial des poids coq a appris avec émotion ce qui était arrivé à son futur adversaire. D'autres candidats se sont immédiatement mis sur les rangs, notamment le Thaïlandais Songkitrat et le Belge Cossemyns.

CYCLISME

Les Six Jours de Gand

Abandon de von Buren

Armin von Buren et M. Rijckaert, maillades, ont abandonné et l'on a formé une nouvelle équipe Plattner-Vandeveld. Classement lundi après les sprints de 15 h.: 1. Ockers-Van Steenberghe, 485 points; 2. Gillen-Terruzzi, 407; 3. Patterson-Strom, 366; 4. Senfftleben-Forlini, 359; 5. Van Daele-Beuckelaere, 249; 6. Bruylant-Decorte, 225; 7. Arnold-A.Rijckaert, 208; 8. Schulte-Peters, 200.

Chronique jurassienne

Bienne. — Un joueur de hockey accidenté.

(Corr.) — Au cours d'une rencontre comptant pour le championnat suisse de série B, disputée dimanche à la KWD de Berne, le joueur biennois Roger Gabus, à la suite d'un choc avec un adversaire, a été relevé avec une fracture de la clavicule. Il a dû être transporté à l'hôpital du district. Nous souhaitons au malheureux accidenté nos vœux de prompt guérison.

Bienne réagit

en faveur de son gymnase

On sait que le gouvernement bernois a annoncé qu'il avait refusé de donner son assentiment à la création d'un gymnase français à Bienne.

Samedi, une assemblée extraordinaire du Comité d'action pour la sauvegarde des intérêts culturels de Bienne, s'est réunie à Bienne pour discuter de la question. On entendit, tour à tour, les avis de MM. Eric Vaucher, président du CASICB, Kehrli, directeur du programme de Bienne, Edouard Baumgartner, maire, Kohler, professeur, Kurz, conseiller municipal et directeur des finances de Bienne, Marcel Joray, ancien directeur de l'Ecole secondaire de jeunes filles, et Berberat, président du Conseil de Ville.

Il ressort de ces exposés que deux solutions se présentent aux Biennois. La première est la création d'un gymnase municipal, donc sans l'appui du gouvernement. La loi actuelle permet la création d'une école moyenne sans l'assentiment du Conseil exécutif du canton. Mais une nouvelle loi sera votée sous peu. Il s'agit donc d'agir vite. Il faudrait aussi, pour permettre l'ouverture de cet établissement, faire une nouvelle votation populaire, les citoyens devant, en effet, accepter que la commune prenne entièrement à sa charge les dépenses de ce gymnase.

La deuxième solution serait, comme le dit le décret du gouvernement, de créer un

enseignement des branches principales en français dans le cadre du gymnase actuel. Mais qu'est-ce que le gouvernement entend par branches principales? Si c'est toutes les branches d'examen, la solution ne serait pas mauvaise, car elle permettrait une grosse économie à la Ville.

Les orateurs relevèrent notamment que le gouvernement bernois avait mis quinze mois à prendre cette décision et qu'il l'a prise quelques semaines avant le début de l'année scolaire! On apprit que 27 élèves étaient inscrits pour la première classe du nouveau gymnase. Presque tous les Biennois qui comptaient suivre le gymnase de leur ville se sont inscrits provisoirement à Neuchâtel. Il n'y a donc pas de raison pour que Bienne fasse du tort à Porrentruy.

A l'extérieur

Les effectifs de l'armée russe d'après un fonctionnaire américain

CHICAGO, 15. — AFP. — Six millions d'hommes sont actuellement sous les armes en URSS et dans les pays satellites d'Europe orientale, a affirmé vendredi devant le Conseil des relations extérieures de Chicago M. Ray Thurston, directeur du Bureau des affaires d'Europe au Département d'Etat.

Se référant aux plus récentes informations que possède le gouvernement américain, M. Thurston a précisé que l'URSS dispose de 175 à 225 divisions soutenues par 20.000 avions de combat. Quant aux sept pays satellites d'Europe orientale, ils groupent 80 divisions et près de 2500 avions. Le détail des effectifs d'active s'établirait ainsi dans les pays satellites: Bulgarie 250.000, Hongrie 200.000, Roumanie 300.000, Pologne 310.000, Albanie 45.000, Tchécoslovaquie 215.000, Allemagne orientale 125.000. En outre, ces pays disposeraient de 2.500.000 réservistes entraînés.

Sous les yeux de sa fiancée...

...un dompteur est déchiqueté par cinq lions

LONDRES, 15. — AFP. — Le dompteur français René-Roger Ruellot, âgé de 26 ans, a été tué hier par les cinq lions qu'il entraînait, aux quartiers d'hiver du cirque Robert, à Polebrook (comté de Northampton).

Ruellot ne travaillait pour le cirque Robert que depuis quelques mois.

C'est sous les yeux de sa fiancée, une Hollandaise, que le dompteur est mort, déchiqueté par cinq jeunes lions. La jeune fille et un de ses jeunes compatriotes ont essayé de sauver le malheureux, mais il était mort lorsqu'on parvint à le sortir de la cage.

Ruellot, qui se faisait appeler «Chériff», n'était en Angleterre que depuis jeudi dernier. Auparavant, il travaillait au cirque Bouglione, et c'était la première fois qu'il entraînait dans la cage des lions depuis son arrivée. Il avait fait sauter ces cinq fauves sur de hauts tabourets, puis il posa le pied sur le corps de l'un d'eux, qui, se retournant brusquement, lui planta ses griffes dans la jambe. Aussitôt, les quatre autres bêtes se jetèrent sur le dompteur.

Le jeune Hollandais Jan Huitena entra dans la cage et parvint à les faire reculer, mais le premier lion, Rex, ne lâchait pas prise. Le propriétaire du cirque accourut, le frappa en vain à coups de barre et dut courir chez lui chercher un fusil.

Le chef dompteur, cependant, arriva, par ses cris, à faire reculer Rex, et l'on tira le corps du malheureux dompteur hors de la cage, mais il était trop tard. Le bas de son corps, ses vêtements en lambeaux, étaient déchiquetés, et il avait cessé de vivre.

Le quart d'heure agricole

Les jours et les nuits en février

La météorologie est une chose, la cosmographie en est une autre. Avec le temps dont nous sommes gratifiés depuis quelques semaines, si nous n'avions que la météorologie pour juger de la saison où l'on se trouve, il serait difficile de s'imaginer que nous sommes au cœur de l'hiver. Mais la cosmographie nous permet de déterminer de façon mathématique la position de notre planète sur son orbite qui seule délimite les saisons et s'il ne nous est pas donné de prévoir d'avance si le temps qu'il fera le 21 février par exemple sera hivernal ou printanier, nous savons en revanche de façon certaine que ce jour-là, le soleil se lèvera à 7 h. 22, qu'il se couchera à 17 h. 59 et qu'entre le 1er février et le 1er mars, il aura avancé son apparition matinale de 7 h. 53 à 7 h. 07 et retardé son coucher de 17 h. 27 à 18 h. 11. Le gain du jour sur la nuit sera aussi, pour le mois de février, de 90 minutes environ. Dans le même intervalle, la hauteur du soleil sur le plan de l'écliptique passera de 26 à 35°.

Il est deux étoiles mobiles, dans notre ciel, qui ne sont visibles que le soir ou le matin. Ce sont, comme on le sait, les planètes Mercure et Vénus qui, étant plus proches du soleil que la terre, ne peuvent être visibles qu'un peu avant le lever, ou un peu après le coucher de l'astre du jour. C'est ainsi que la première est visible, durant les premiers jours de février, jusque vers 18 h. 30 en direction ouest-sud-ouest, tandis que la seconde peut être aperçue, vers 5 h. 30 le matin dans la constellation du Sagittaire. Tous les autres astres du système solaire, dont les orbites sont plus longues que celle de notre planète peuvent, selon leur position, être observés à toute heure de la nuit. Mars, — à qui l'on prête des velléités d'espionnage à notre égard! — la première planète après la nôtre dans l'ordre d'éloignement du soleil, dont l'orbite est sensiblement plus excentrique que le nôtre puisque l'écart des distances, entre la périhélie et l'aphélie est de 42 millions de km. (5 mill. de km. pour la terre) et qui met 687 jours et 23 heures à effectuer sa révolution autour du soleil, demeurera visible dans notre ciel du soir à l'ouest jusque vers 22 h. 30. Puis vient Jupiter, dont la sphère gigantesque (onze fois le diamètre de la terre) gravite autour du soleil à des distances variant entre 738 et 803 mill. de km. que l'on découvre au sud-sud-ouest de Pollux dès 18 heures. Dans le ciel vespéral, enfin, Uranus culmine à 23 h. 30 et demeure visible jusqu'à 6 h. du matin dans la région située au sud de la

constellation des Gémeaux, Saturne, à une distance de plus de 1,4 milliard de km. du soleil, ceinturée de ses anneaux multicolores, apparaît à 3 h. 30 le matin en direction sud-sud-est, dans la Balance où elle appuie lentement vers la droite jusqu'au 1er mars. Enfin, au nord-est de Spicra, l'étoile géante de la constellation de la Vierge, Neptune, dont le rayon de l'orbite mesure près de 5 milliards de km. et qui met 164 ans et 280 jours pour achever sa révolution, offrira les meilleures conditions d'observation entre le 20 et le 28 du mois à partir de 1 h. du matin.

En février les phases de notre satellite se présentent selon le calendrier suivant: pleine lune le 7, à 2 h. 43; dernier quartier le 14 à 20 h. 40 et nouvelle lune le 22 à 16 h. 54.

La pomme-orange est une pomme!

Sous le titre «La pomme-orange est née», la presse a publié récemment une information de l'Agence Reuter, datée de Langenthal, qui annonçait:

«Un fruit nouveau, appelé «pomme-orange» va être mis en vente en Suisse.

Il existe déjà 800 arbres produisant ce fruit, qui est le résultat de 10.000 greffes.» Les lecteurs des journaux, du moins ceux auxquels les choses de l'arboriculture fruitière ne sont point familières, ont pu être frappés par l'aspect — sensationnel dans son langage — de cette nouvelle.

D'aucuns ont pu se demander si nos savants arboriculteurs avaient un hybride de la pomme et de l'orange!

Hâtons-nous d'éclairer leur lanterne, après nous être renseigné à bonnes sources. Voici, en substance, ce que nous dit M. André Lugeon, professeur, chef de la Station d'arboriculture de Marcelin-sur-Morges:

«Depuis nombre d'années, la Station fédérale d'essais de Waedenswil s'occupe des croisements de pommiers. Elle a obtenu jusqu'ici pas moins de 10.000 plants, entre lesquels il s'agissait de faire un choix.

Dans sa dernière séance, la Commission suisse d'arboriculture — semi-officielle — a choisi par 5 voix... et 20 abstentions, une pomme qui est intermédiaire entre la «Cox Orange» et l'«Ontario», et a décidé sa culture en Suisse. Il s'agit d'une pomme jolies, de saveur excellente, mais pas très vigoureuse et malheureusement sensible à l'oïdium, maladie cryptogamique. Si bien qu'elle n'ajoute pas un véritable fleuron à notre patrimoine pomologique, tout en représentant un très gros travail de production. En l'occurrence, le choix de la commission est davantage un hommage aux recherches des sélectionneurs et au travail qu'ils ont fourni, que la reconnaissance d'une qualité exceptionnelle du fruit.

Un autre aimable spécialiste, M. Jean-Daniel Collomb, à Sauraz, nous précise que la «Cox Orange», mère, si l'on peut dire, de la nouvelle variété, fut créée par

l'Anglais Cox il y a déjà une centaine d'années. Elle est cultivée dans plusieurs vergers vaudois, sur une surface totale d'une dizaine d'hectares et réussit mieux à l'altitude qu'en plaine où elle tend à devenir farineuse.

Quant à la nouvelle «pomme-orange» — si elle conserve cette dénomination qui prête à confusion — elle va être cultivée en grand aux Cultures fruitières de Langenthal. Sa pelure est d'un bel orangé monochrome et sa forme est à peu près celle d'une orange moyenne. Il n'en a pas fallu davantage pour la baptiser! Comme on a baptisé, il y a belle lurette, la pomme-fraise, qui n'est pas non plus un hybride phénoménal du fruit du pommier et de celui du fraisier!

La production laitière en 1954

En 1954 les livraisons de lait ont atteint pour l'ensemble de la Suisse 20,3 mill. de qm., soit 4,5% ou 828.000 qm. de plus qu'en 1953. Selon l'«Industrie laitière suisse» les livraisons de lait de 1954 comparées à celles des autres années ont augmenté de 1.546.000 qm. depuis 1952 et de 2.193.000 qm. par rapport aux livraisons moyennes de lait des années 1937 - 1939.

Les ventes de fromage de l'Union suisse du commerce de fromage en 1954 ont également dépassé sensiblement celles de ces dernières années, elles furent de 3789 wagons dont 1588 au pays, 449 aux fabricants de fromage en boîtes et 112 pour la fabrication des blocs; 1507 wagons ont été exportés pour la vente en meules et 133 ont été vendus aux fabrications étrangères de fromage fondu. A fin décembre 1954 l'Union suisse du commerce de fromage disposait de 1022 wagons en stock, contre 1313 wagons à fin décembre 1953 et 830 wagons à fin 1952.

La production suisse de beurre fut de 2950 wagons en 1954 contre 2380 en 1953 et 2230 en 1952. Les importations ont évolué en sens inverse, passant de 722 wagons en 1952 à 539 wagons en 1953 et à 201 wagons en 1954. Grâce aux liquidations de beurre en été 1954, la consommation a passé de 2900 wagons en année normale à 3200 wagons ou de 6 à 6 kg. 500 par habitant et par an.

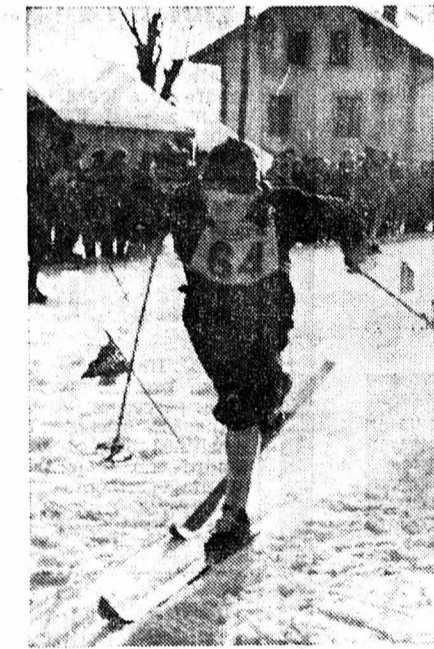
La fabrication de poudre de lait a aussi augmenté en 1954, grâce à l'introduction du régime de la prise en charge en juin dernier. Elle fut de 426 wagons en 1954 contre 360 et 390 wagons en 1952 et 1953. Les ventes ont augmenté dans la même proportion.

HOCKEY SUR GLACE

Les Canadiens sont arrivés en Europe

Quittant Montréal, Penticton Vs, l'équipe qui représentera le Canada au championnat du monde est partie pour Dortmund où elle était attendue lundi soir.

Avant de quitter le Canada, le joueur-coach Crant Warwick, 33 ans, a déclaré que tous ses hommes étaient en excellente condition et qu'il s'était attaché principalement, dans la préparation de son team, à l'habituer à modifier son style, selon les adversaires. Les Canadiens ont, notamment, joué plusieurs matches sans faire usage du body checking.



Le nouveau champion suisse de fond Fritz Kocher de Zurich-Altstetten a causé une surprise en battant les favoris Zwingli, Kronig, Huguenin, Genoud et autres Lotscher, vainqueur de l'épreuve en 1954.

La cigarette
PLAYER'S VIRGINIA No 6
n'est pas saucée

Entube
la moutarde
est vraiment
plus appé-
tissante

Thomy
Thomy

Radio-dépannage



Tél. 2 17 82 ROCHER 2

A. FANTONI

Nombreux

Maçons et coffreurs

qualifiés sont demandés. Emploi stable, bons salaires, pour travaux en ville. Saisonniers exclus. Max DUBUIS & Cie 6, rue des Moraines, Carouge-Genève.

Régleuse

avec spirograf cherche réglages plats ou point d'attache. Ecrire sous chiffre P 1844 N à Publicitas, Neuchâtel.

Garçon

de bonne volonté, 12-16 ans est demandé pour aider aux travaux agricoles. Occasion d'apprendre la langue allemande à fond. Vie de famille assurée. Entrée pour Pâques ou époque à convenir. — Offres à Famille Moser - Liechti, Landiswil, Obergoldbach (Be), tél. (034) 3 52 22.

Ebéniste

capable serait engagé tout de suite. — S'adresser à Ebénisterie Arnold Ducommun, rue du Rocher 20 a.

Fabriques de machines

Machines de précision Industrie horlogère

GAGNERONT

de nouveaux clients en insérant dans le journal juif « Maccabi ». Envoi dans tous les pays. Demandez offres et modèle du journal à: Maccabi, case postale, Bâle 9.

Vibrographes

modèles en bois sont à vendre ou à louer. marche garantie. — E. Ferner, téléphone 2 23 67, av. Léopold-Robert 84.

Machines

Tours, fraiseuses, balanciers, presses, pantographes, perceuses, lamineurs, planeuses, scieuses, toutes machines revisées, sont à vendre ou à louer très avantageusement.

R. FERNER, av. Léopold-Robert 84. Tél. 2.23.67.

Pension soignée

prendrait encore 8 personnes ainsi que 2 ou 3 cantines. S'adr. Ld.-Robert 134, 1er à gauche. Tél. 2 74 37.

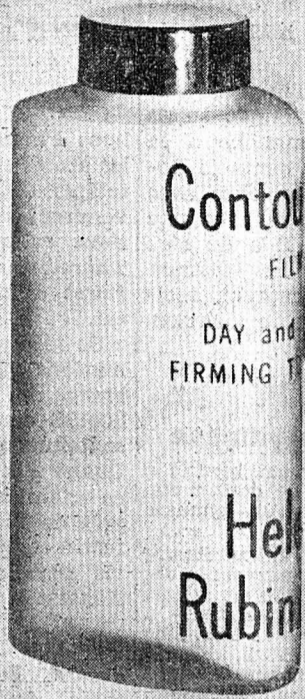
47.000 Fr.

petite villa, 5 pièces, bains, 2 WC, grand jardin arborisé 850 m2, vue étendue sur le lac et les Alpes. Convientrait aussi pour joli week-end. — S'adresser à M. Dubois, Grandson, tél. (024) 2 34 19.

Couple

cherche contre logement et chauffage, conciergerie d'une fabrique ou maison moderne. Travail propre et consciencieux. — Ecrire sous chiffre P. P. 3060, au bureau de L'Impartial.

Deux des plus importantes découvertes d'Helena Rubinstein parmi tant d'autres

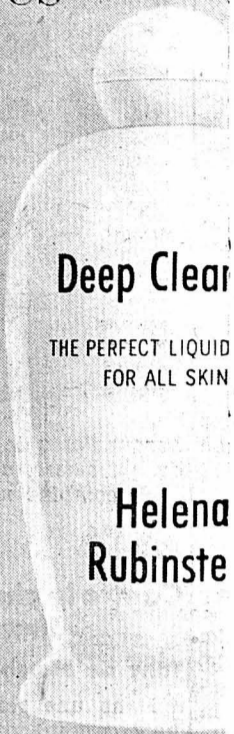


Deep Cleanser et Contour Lift Film deux véritables garants de jeunesse et de beauté!

On peut suivre plus ou moins consciencieusement la méthode merveilleuse d'Helena Rubinstein — néanmoins deux parmi ses découvertes devraient être connues pour ne pas le regretter — avant qu'il ne soit trop tard.

CONTOUR LIFT FILM — Ce liquide miraculeux efface vos rides et donne aux traits de votre visage clarté et fermeté. Appliquez Contour Lift Film et vous sentez les muscles de votre visage se raffermir comme touchés par une main de fée. Un regard dans votre miroir vous confirmera que les flétrissures se sont effacées — que votre profil s'est rajeuni et que votre épiderme est redevenu ferme et juvénile. Contour Lift Film est un secret jalousement gardé par Helena Rubinstein.

DEEP CLEANSER — Le détergent indispensable qui nettoie en profondeur et qui confère à votre épiderme une fraîcheur captivante tout en lui assurant une santé parfaite. Deep Cleanser est la première réalisation d'une solution qui élimine à la fois les résidus liposolubles et hydrosolubles — Deep Cleanser contient en même temps le sensationnel antiseptique R 51.



Deep Clear
THE PERFECT LIQUID
FOR ALL SKIN

Helena Rubinstein

NELLY TISSOT Spécialiste des Soins de Beauté, et la conseillère la plus juste!

Traitement et Produits d'Helena Rubinstein

PARC 25
Tél. 2.35.95

Avant d'acheter votre chambre à coucher, salle à manger ou studio regardez tranquillement à la maison notre catalogue illustré. Il vous donnera certainement des idées pour meubler votre intérieur.

Veuillez me faire parvenir, sans engagement, votre catalogue pour chambres à coucher, salles à manger, studios.*

Nom :
Rue :
Lieu :
* Souligner le genre de mobilier désiré.

CLAUSEN-MEUBLES S.A.
Av. Ld.-Robert 79 - La Chaux-de-Fonds

Grande vente de MANTEAUX D'ASTRAKAN

à des prix intéressants

Profitez de faire vos achats maintenant, vu la forte hausse actuelle dans les ventes de peaux à Londres et à New-York

NOUS RÉSERVONS DÈS MAINTENANT
POUR LA SAISON PROCHAINE

W. Hecklé
Fourreur spécialiste
LA CHAUX-DE-FONDS ET BIENNE

Rue Neuve 2 Av. de la Gare 8

MAISON DE CONFIANCE

SALLE COMMUNALE Dimanche 20 février, à 16 heures GRAND CONCERT

« La Cécilienne »
et
« La Chanson de Fribourg »
Dir. : Pierre Kaelin
Premier prix, concours international, Arezzo 1954
dans son répertoire de chants anciens et modernes
Deux Negro Spirituals célèbres
Galerie : Fr. 3.— Parterre : Fr. 1.15 et 2.50
Location: magasin de musique Jean Cavalli

Pendule Neuchâteloise

est à vendre pour le compte d'un tiers. Pendule ancienne, sonnerie heures et demies. Prix avantageux. — S'adresser à l'Etude Jean Graf, Marché 4, La Chaux-de-Fonds. Tél. 2 49 38.

Nettoyages

tapage de tapis dans la neige, lavage de fenêtres, cuisine, frottage de parquets, etc., seraient entrepris. — Tél. (039) 2 21 67.

Vendeuse

Grand magasin d'alimentation demande vendeuse possédant une bonne formation professionnelle. — Faire offres détaillées sous chiffre D. H. 3045, au bureau de L'Impartial.

DAME veuve cherche petit chez soi de une ou deux chambres. — Faire offres sous chiffre R. L. 3062, au bureau de L'Impartial.

Caniches

A vendre magnifiques chiots. — S'adresser 3 Portes 41, Neuchâtel, téléphone (038) 5 22 31.

Apprenez facilement la guitare hawaïenne

Leçons particulières Vente d'instruments Actuellement, deux beaux instruments à vendre d'occasion. Facilités de paiement. Ecrire à «THE HAWAIIAN'S REMEMBERS»
Case postale 12
Les Brenets

DISQUES musique classique 78 tours à vendre avantageusement. Tél. 2.61.15.

A VENDRE beau petit chalet

belle contrée, région Pays d'Enhaut. Convientrait bien comme maison de vacances. — Ecrire sous chiffre PZ 4296 L, à Publicitas, Lausanne.

Cours anglais

A VENDRE cours complet d'anglais avec disques et livre. Valeur 250 fr., cédé pour 150 fr. — Ecrire sous chiffre M. W. 3042, au bureau de L'Impartial.

Jeune fille

honnête et travailleuse est cherchée tout de suite pour office et cuisine à la Pension-Restaurant «La Chaumière», place du Marché, tél. 2 69 69. Bon salaire. Bonne nourriture.

FILLETTE Famille sans enfant garderait fillette pour la semaine. Bons soins. — Ecrire sous chiffre Z. L. 3001, au bureau de L'Impartial.

LOGEMENT. On cherche à louer une ou deux chambres au soleil avec cuisine et corridor sans confort. Offres sous chiffre O. N. 2849 au bureau de L'Impartial.

LUNETTES, von GUNTEN
Léopold-Robert 21

Admin. de „L'Impartial“
Chèques postaux IVb 325

Session extraordinaire du Grand Conseil neuchâtelois

Deux projets en discussion sont renvoyés à la séance d'aujourd'hui: la «petite» réforme fiscale et la réorganisation de l'économie laitière, qui ont donné lieu à de longs débats.

(De notre correspondant de Neuchâtel.)

Une session extraordinaire du Grand Conseil s'est ouverte hier. Elle durera deux jours et sera suivie, dans quelques semaines, d'une autre session extraordinaire plus spécialement consacrée à l'examen des grands projets de gouvernement cantonal. C'est dire que nos députés vont avoir du travail.

Dans la salle qui a pris un aspect nouveau depuis l'apparition sur le mur ouest de la magnifique tapisserie de G. Froidevaux, M. Léon Guinand — qu'un stupide accident avait tenu éloigné durant plus de six mois — a repris ses fonctions et son sourire présidentiel.

La session s'est ouverte hier à 14 h. 30 par un hommage à la mémoire de deux députés récemment et dramatiquement disparus, MM. Jean Guérin et Henri Martin. Leurs successeurs — MM. Roger Schlupp et J. P. Joly — furent assermentés selon le cérémonial en usage, de même que M. Roger Sandoz appelé à remplacer désormais M. S. de Coulon, démissionnaire.

Revision partielle de la loi sur les contributions directes

Le Grand Conseil avait pris en considération, on s'en souvient, le 5 juillet 1954, un important projet de loi portant revision partielle de la loi sur les contributions directes. Renvoyé à une commission, le projet revint légèrement modifié. Il convient maintenant de l'examiner à nouveau et de l'adopter... si tout le monde est d'accord! Cela ne semble pas devoir aller sans de longues discussions et le nombre des orateurs qui prirent la parole hier, tout comme les divergences de vues exprimées, montrent bien que l'on est en face d'un gros morceau.

M. André CORSWANT (pop.) rappelle la proposition faite à l'époque par son groupe d'augmenter les réductions légales dont bénéficient certaines classes de contribuables. M. Henri VERDON (soc.) dépose un projet d'amendement qui remédie — selon lui — à certains inconvénients que provoquerait inévitablement le texte proposé par la commission. M. André NARDIN (rad.), secrétaire de la commission, donne l'avis de la dite commission sur les propositions qui ont été faites. Il propose au Grand Conseil de repousser l'amendement Corswant et d'accepter l'amendement Verdon. M. Henri JAQUET (soc.) rappelle la proposition qui a été faite par le groupe socialiste en faveur des petits rentiers. M. A. CORSWANT (pop.) insiste pour que l'amendement popiste prévoyant un allègement fiscal soit accepté. Ce n'est pas au moment où l'on envisage de dépenser 17 millions de francs pour les routes et un million pour la caserne de Colombier que l'on va faire des restrictions de ce genre dit-il. M. J. PIAGET (rad.) s'élève contre les propositions popistes.

Le projet de loi est finalement examiné article après article. Un amendement antérieur de M. P. R. ROSET prévoyant — comme on le fait dans d'autres cantons — la déduction du bordereau d'impôt de tous les frais de maladie (hôpital, remèdes) quand ces frais dépassent le 1/12 du revenu annuel, est remis en discussion.

M. A. PETITPIERRE (lib.) est opposé à cet amendement, le système de la remise d'impôt lui paraissant préférable. M. A. NARDIN (rad.) est du même avis, et M. André SANDOZ, conseiller d'Etat, aussi: le système de la remise d'impôt lui paraît plus souple et plus pratique. Reste à savoir si cette formule de remise, que l'on utilise déjà, est suffisamment connue du public.

On vote, l'amendement Rosset est repoussé par 25 voix contre 19.

La discussion ayant repris, on en arrive à l'article 35 au sujet duquel le groupe popiste a déposé un amendement qui prévoit une revision importante de l'échelle fiscale et une déduction d'office de 25 fr. par contribuable.

M. Charles BOREL (lib.) voudrait que l'on procède à un nouveau rodage de la loi.

Le débat s'anime. On assiste à des prises de position très fermes. Finalement, les députés ayant voté, l'amendement de M. CORSWANT est repoussé par 56 voix contre 6.

Les articles suivants ne soulèvent pas d'objection. On en vient à l'art. 68 et à l'amendement de M. H. VERDON prévoyant que les sociétés coopératives ne soient plus assimilées aux personnes physiques.

M. André SANDOZ, Conseiller d'Etat, propose — comme le prévoit le règlement du Grand Conseil — que l'on accepte le dit amendement et que la commission puisse en discuter ce matin avant le vote d'ensemble. Cette proposition rallie la majorité de l'opinion.

M. André NARDIN (rad.) ayant refusé l'argument popiste relatif aux 17 millions que l'on demande pour la restauration des routes cantonales part en guerre contre cet argument en soulignant que ce ne sont pas les contribuables qui paieront la restauration des routes. Cette affirmation soulève quelques murmures. «C'est le produit des droits sur la benzine et des taxes sur les autos qui paieront tout cela» dit le jeune député chaux-de-fonnier. Bien sûr, bien sûr! on est d'accord. Mais, sauf erreur, les automobilistes sont aussi des contribuables.

M. G. PIAGET (rad.) s'étant étonné, lui aussi, que M. CORSWANT abordé ce sujet, à une pointe audacieuse. «Si l'on améliore les routes, dit-il, c'est aussi pour les piétons. Cela doit vous intéresser, M. Corswant, car vous allez aussi à pied... bien que je vous voie le plus souvent en auto.»

La réorganisation de l'économie laitière

On passe à l'ordre du jour: le rapport de la commission chargée de l'examen du projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit de 900.000 fr. pour la réorganisation de l'industrie laitière du canton, donne à M. Jacques BEGUIN (PPN), nouveau président de la Société cantonale d'agriculture, de dresser de la situation actuelle un tableau complet et éloquent. Il insiste sur certains détails importants et nécessaires de la réorganisation prévue — notamment la création d'une centrale laitière à Neuchâtel — et propose au nom de la commission l'adoption du projet de décret. M. Jean RUFFIEUX (rad.) parle dans le même sens au nom du groupe radical. M. Roger PIERRE-HUMBERT (soc.) estime pour sa part, bien qu'il ait fait partie de la commission, que le projet n'est pas au point. Il est persuadé qu'une réorganisation est nécessaire, mais que certains points de cette réorganisation doivent être revus.

M. Henri GUYE (soc.) et M. J. DUPASQUIER (lib.) sont du même avis mais pour d'autres raisons.

M. L. MORF (soc.) pense, contrairement à nombre de députés, que la Centrale laitière prévue doit être installée à Neuchâtel. M. E. MALÉUS (soc.) est d'accord avec le projet mais préconise que les Montagnes neuchâteloises soient équipées, elles aussi, comme le serait la région de Neuchâtel. Il se demande cependant si la réorganisation n'aura pas pour conséquence, une augmentation du prix du lait.

Nouveau renvoi à une autre commission

M. J. BEGUIN (PPN) fait justice, au nom de la commission, de certains arguments qui ont été avancés contre le projet. M. F. FAESSLER (PPN) demande que l'on revioie le problème des centrales laitières qui peut être résolu, selon lui, à meilleur compte. M. Jean LINIGER (soc.) souligne les grosses divergences que le projet a fait naître. Il se demande si la question a été profondément étudiée et si les intéressés — c'est-à-dire les laitiers eux-mêmes — font bien la part qu'il faut et qu'on attend d'eux dans ce projet. M. H. JAQUET (soc.) rappelle que le projet devra être finalement soumis au peuple et souligne que TOUS les agriculteurs ne sont pas d'accord. Il propose le renvoi dudit à une autre commission qui envisagerait le problème de centrales laitières régionales plutôt que d'une centrale à Neuchâtel.

M. Edgar SAUSER (p. p. n.) s'étonne des objections socialistes et demande que l'on accepte le projet tel qu'il est. M. F. HUMBERT-DROZ (soc.) s'élève contre ce qu'il dit son collègue M. Jean Liniger sur les bénéfices réalisés par les laitiers et sur la part financière que ceux-ci devraient et pourraient prendre dans la réorganisation de l'économie laitière du canton. M. L. BONI (rad.) tient à dire comment la commission chargée de l'examen du projet a travaillé. Elle s'est rendue à Bellinzona pour étudier le fonctionnement et l'aménagement de la centrale laitière qui y existe.

Le ton tend à s'élever. Les orateurs s'en prennent les uns aux autres. Il semble que l'on ait bien de la peine à se mettre d'accord. Bref, c'est un débat animé qui s'amorce sur un sujet qui paraissait devoir être discuté sans passion.

M. L. MORF (soc.) souligne que le problème n'a pas été étudié dans son ensemble.

M. J. BEGUIN (PPN) remet les choses au point. Il défend le point de vue

des producteurs et recueille de nombreuses marques d'approbation en soulignant le fait que trop souvent on oublie de penser à la tâche du producteur et au rôle qu'il joue dans l'économie nationale.

C'est sur ces mots que la séance prend fin, peu avant 18 h. Que sera la discussion de ce matin? On se le demande.

Questions et interpellations

Comme on le prévoyait, la crue des eaux et les inondations qui ont suivi ont donné lieu à des interventions dont voici les textes:

Les crues du lac de Neuchâtel survenues en janvier et février 1955 préoccupent, depuis des semaines, de nombreuses personnes.

Bien que moins importants que ceux de 1944, où les surfaces inondées atteignirent 40 km², les débordements récents ont causé dans notre canton de graves dommages.

Au surplus, la fréquence des hautes eaux est une source d'inquiétude d'autant plus compréhensible pour notre population que les inondations pourraient prendre un caractère catastrophique.

Le maintien du régime existant est devenu intolérable.

Le Conseil d'Etat, qui s'occupe de ce problème, est-il disposé à intervenir, d'une part, afin que soit revu le règlement régissant l'écoulement des eaux au barrage de Port, dont l'application lèse injustement les riverains neuchâtelois et, d'autre part, afin que soit mis en chantier sans tarder une nouvelle correction des eaux du Jura dont le projet est au point et qui constitue le seul remède durable à une situation anormale n'ayant que trop duré?

E. LOSEY et dix cosignataires.

Marcel HIRTZEL.

Après les dégâts causés, le mois passé, par les crues de l'Arèuse, le chef du département des Travaux publics pense-t-il remédier, par un curage du tronçon Fleuri-Saint-Sulpice, au retour de faits semblables, ceci pour donner toute sécurité et tranquilliser la population de ce dernier village?

Jean LINIGER.

Les soussignés demandent au Conseil d'Etat s'il est intervenu ou s'il se propose d'intervenir auprès du département fédéral des eaux afin que le règlement pour la manoeuvre du barrage de Nidau-Port soit modifié dès 1955 de telle manière que les intérêts économiques des riverains et les usagers des lacs jurassiens aussi bien en amont qu'en aval du barrage soient sauvegardés et que leurs légitimes revendications obtiennent satisfaction.

Malgré les recommandations des Autorités et des Associations professionnelles intéressées, les prix des grumes ont atteint un niveau très élevé. Depuis l'automne dernier, à chaque vente par soumission des Corporations de droit public, les prix sont allés en augmentant. Une augmentation de 40% sur la moyenne des prix de l'année précédente a été enregistrée. Pour tous les sciages et bois de charpente, une augmentation minima de 20% est annoncée par la Corporation neuchâteloise des propriétaires de scieries. La vente de grumes, par les pouvoirs publics, à des prix élevés que rien ne justifie, est en contradiction avec l'effort fait par l'Etat et les communes en vue de la construction de logements à loyers modiques. Que pense le Conseil d'Etat de cette situation? Quelles mesures compte-t-il prendre pour que les grumes provenant des forêts de notre canton soient vendues à des prix raisonnables à l'avenir?

Julien GIRARD.

Neuchâtel, 14 février 1955.

Chronique jurassienne

On retire un cadavre de la Thielle

(Corr.) — Des passants aperçurent soudain, dans l'après-midi de lundi, dans les flots agités de la Thielle sur territoire de la commune de Brügg près de Bienne, le cadavre d'une femme. On alerta immédiatement la police qui se rendit sur les lieux et procéda à la levée du corps. Celui-ci ne semble pas avoir séjourné longtemps dans l'eau — deux jours au plus — et ne porte aucune blessure. Il s'agit d'une femme âgée de 50 à 60 ans; malgré les recherches effectuées durant toute la soirée, il n'a pas encore été possible de l'identifier. On ignore pour l'instant les circonstances de cette noyade.

Chronique neuchâteloise

Colombier. — Un tête-à-queue qui se termine contre un poteau.

(Corr.) — Alors qu'il circulait hier matin sur la route reliant Colombier à Arèuse, un automobiliste vaudois, M. F. M., a perdu la maîtrise de son véhicule, la route étant recouverte de verglas. Le véhicule fit un tête-à-queue et, emporté par son élan, alla s'écraser contre un poteau de la ligne du tram. Des fils téléphoniques furent rompus à la suite du choc et l'automobile a subi de gros dégâts matériels, l'avant ayant été littéralement enfoncé. Malgré la violence du choc, le conducteur n'a pas été blessé.

Chronique musicale

Harry Datyner et l'Orchestre de chambre de Lausanne sous la direction de Victor Desarzens au Temple français du Locle

Continuant leur excellente oeuvre d'illustration de la musique de chambre, les Jeunesses musicales locloises avaient eu l'audace d'organiser hier un concert avec soliste, et fait venir pour cela le bel ensemble de Victor Desarzens et le brillant pianiste chaux-de-fonnier Harry Datyner. Ce concert, suivi par un nombreux public, fut réussi en tous points, et nous avons même pu participer, durant quelques minutes, à une récréation de Mozart très savoureuse, par des musiciens jouant pour eux-mêmes, en vrais musiciens de chambre, une partition faite pour le charme et l'intimité. La Symphonie en la majeur KV. 201 est un délice du genre, et si M. Desarzens lui conféra, surtout dans l'andante, un style extrêmement vigoureux, un rythme qu'on n'a pas l'habitude d'entendre si marqué chez Mozart, si la sonorité des instruments nous parut d'une puissance presque excessive et en quelque sorte trop uniformément soutenue (ce n'est là qu'une très modeste impression personnelle), l'interprétation atteignait à son unité. C'est un Mozart qui nous sembla très proche de Haydn par la grandeur et la robustesse de l'orchestration, que nous donna le chef lausannois.

L'interprétation de Mozart par Harry Datyner fut très différente. Il a acquis ce style merveilleusement aérien et léger qui ne cache rien ni des grâces ni des profondeurs du grand maître salzbourgeois. Il en donne au contraire la quintessence, en usant de ce langage délicat cher au dix-huitième siècle, surtout au dix-huitième siècle finissant, que Mozart termine en beauté, en lui conférant sa plus secrète et inquiétante perfection. Clef de voûte d'un siècle qui avait connu toutes les politesses et tous les raffinements, Mozart nous paraît être le plus gai et le plus grave, le plus voluptueux et le plus spirituel (au sens premier du mot), le plus léger et le plus profond des musiciens: il résout en soi toutes les contradictions, et c'est bien pourquoi il est si difficile à jouer. Harry Datyner a pourtant dominé avec beaucoup d'intelligence et de sensibilité la partition de piano du Concerto en mi bémol KV 271, que l'orchestre accompagnait dans un style un peu différent, faisant avec le piano un contraste qui n'était pas sans saveur.

La soirée — nourrissante et enrichissante s'il en fut — se termina par le Concerto Dumbarton Oaks de Stravinsky pour petite formation, enlevé avec un extraordinaire brio, qui convenait à la perfection à cette brillante partition, et la ravissante et spirituelle (dans l'autre sens du mot) Symphonie classique de Prokofieff, ce chef-d'oeuvre d'humour en musique. J. M. N.

PETITS ECHOS du vaste monde

UNE VIEILLE MAISON S'EST EFFONDREE dimanche soir dans le village de Novoli, près de Lecce (Pouilles, Italie). Trois personnes ont été tuées et deux gravement blessées.

SOIXANTE-DIX MILLE TETES DE BÉTAIL sont mortes dans la région de Nuoro, en Sardaigne, à la suite de la sécheresse qui a sévi dans cette région.

LA MISE EN VALEUR DES DERNIERES PLONGEES du PROFESSEUR PICCARD a commencé, à l'institut de géologie de l'Université de Milan, sous la direction du professeur Ardito Desio, le chef de l'expédition italienne du K-2. Les différents clichés du fond de la mer, rassemblés par le professeur Piccard, à bord du bathyscaphe «Trieste», sont examinés. Le professeur Piccard est sans cesse tenu au courant du développement de ces recherches.

DES GARDES KIKOUYOUS ont fait prisonnier le général Mau-Mau Mwangi Mambu, âgé de trente ans, qui avait repris la direction du mouvement Mau-Mau à Nairobi, il y a environ deux semaines, lorsque le chef d'alors, le général Kariuki, fut fait prisonnier.

UNE HORRIBLE TRAGEDIE FAMILIALE s'est produite samedi à Munich. Un postier de 46 ans, divorcé depuis trois ans, s'est suicidé au gaz en entraînant dans la mort ses 4 enfants, âgés de 7 à 18 ans. Le motif de son acte semble être la ruine de son ménage et la pauvreté. La police annonce en outre que le gaz s'est introduit dans les appartements contigus, indisposant 7 locataires. 5 d'entre eux ont été transportés inanimés à l'hôpital.

LE PRINCE BERNHARD DES PAYS-BAS a quitté dimanche soir la Hollande par la voie des airs pour une brève visite aux USA.

Notre nouveau petit feuilleton «Dors, mon amour...» de Léonard Ross

— Arrêtez ce train!... Alice se dresse sur la banquette du compartiment obscur. Une fois de plus, elle sort du sommeil pour se trouver plongée en plein cauchemar. Elle n'a aucun souvenir d'être montée dans ce train qui l'entraîne vers une destination inconnue. Un drame? Peut-être pas. Alice n'est sans doute que somnambule. Mais, tout de même, le somnambulisme a des limites. Il est vrai que, il y a deux mois, Alice a mis sens dessus-dessous la villa d'un de ses amis sans que le lendemain elle ait pu s'expliquer ses faits et gestes de la nuit. Elle a aussi une dangereuse propension à se promener la nuit sur son balcon du troisième étage. Tout le monde est pourtant aux petits soins pour elle: son mari, ses amis, son docteur. Chacun s'empresse pour venir en aide à une aussi jolie femme, tel ce charmant garçon, Bruce Elcott, plein de fantaisie et de présence d'esprit, qui ne demande qu'à la prendre sous sa protection. En danger? Alice Cordeley? Vous verrez...

Radio et télédiffusion

Mardi 15 février

Sottens: 12.45. Inform. 12.55 Disques. 13.00 Mardi, les gars! 13.05 Variétés. 13.30 Chansons du Canada français. 13.45 Petite Suite, Henri Büsser. 16.30 Musique espagnole. 17.00 Mélodies. 17.30 de vieil homme et la mer, Ernest Hemingway. 18.10 Musique de danse. 18.30 Cinéma magazine. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.45 Disques. 19.50 Le Forum de Radio-Lausanne. 20.10 Airs du temps. 20.30 Frère Jacques, comédie d'André Gilliois. 22.30 Informations. 22.35 Courrier du coeur. 22.45 En hommage à Henri Stierlin-Vallon.

Beromünster: 12.15 Piano, violon. 12.29 chez C. Dumont. 13.15 Bel canto. 14.00 Livres pour Madame. 16.30 Flûte et piano. 17.00 Thé dansant. 17.30 Kreuz und quer. 18.00 Sonate, Grieg. 18.15 Poèmes. 18.30 Secours suisse d'hiver. 18.45 Choeur mixte. 19.10 Mus. populaire. 19.30 Inf. Echo du temps. 20.00 Danse internationale. 20.30 Théâtre contemporain. 21.00 Orch. de chambre de Bâle. 22.15 Inform. 22.20 Jazz.

Mercredi 16 février

Sottens: 7.00 Gymnastique. 7.15 Informations. 7.20 Concert matinal. 9.15 Emission radioscolaire. 11.00 Emission d'ensemble. 11.20 Concerto pour violon et orchestre. 11.45 Refrains et chansons. 12.15 Oeuvres d'Ivor Novello. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.44 Signal horaire. Informations. 12.55 Sur tous les tons. 13.45 Oeuvres de C.-M. von Weber. 16.30 La danse à l'Opéra. 17.00 Le Moulin sur la Floss, feuilleton. 17.20 Le rendez-vous des benjamins. 18.05 Musique italienne. 18.25 Je voudrais adopter un enfant. 18.40 Chants du Brésil. 18.50 Micro-partout. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.40 Un bonjour en passant. 19.50 Questionnez, on vous répondra. 20.10 Mélodiana. 20.30 Concert symphonique (Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Informations. 22.35 Nations Unies. 22.40 Jazz. 23.10 Dernières notes...

Beromünster: 6.15 Inf. 6.20 Disques. 7.00 Inform. 7.05 Musique sérieuse. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Violoncelle. 12.29 L'heure. Inform. 12.40 Radio-Orchestre. 13.35 Chants (ténor). 14.00 Pour Madame. 14.30 Emission radioscolaire. 16.30 Mus. champêtre. 16.45 Causerie en dialecte. 17.05 Vieilles chansons. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Musique de chambre. 18.40 Causerie. 19.00 Orch. récréatif bâlois. 19.30 Inf. Echo du temps. 20.00 Ouverture de concert. 20.15 Evocation: le conseiller fédéral K. Schenk. 21.30 Comédie musicale. 22.00 Sonate, Haendel. 22.15 Inf. 22.20 Jazz.



Froid, neige, gel - les enfants se réjouissent de l'hiver, les adultes ne l'apprécient guère, quant aux vieux, c'est le coin du feu qu'ils préfèrent! Jeunes et vieux! Assurez-vous contre les frimas d'une façon agréable et nutritive en dégustant les véritables SUCRES DE MALT WANDER. Ils ont une action expectorante et adoucissante.



L'IMPARTIAL, éditions du matin ou du soir vous apportent le reflet de la dernière actualité



La meilleure performance, tel est le but du sportif. La journée déjà commence par un premier record: celui de la technique Gillette-éclair, sur le délicat terrain de la barbe. Pourquoi? Parce que la lame Gillette coupe de tout près, sans laisser «ni haies, ni jardins». Le visage en sort propre et net et l'on se sent frais pour toute la journée.

10 lames Gillette bleues en paquet ou dispenser: Fr. 2.- Appareils Gillette dès Fr. 3.40



A l'homme bien rasé, on reconnaît:

Gillette
Rasage éclair



La plus vendue en France

La moutarde Amora de Dijon est l'auxiliaire no 1 de la fine cuisine. Elle est indispensable sur la table des gourmets. Elle donne du corps et du piquant aux mets. Elle amplifie la saveur des sauces. Elle relève la préparation des légumes, des assaisonnements, des viandes, toutes choses auxquelles elle mêle son arôme incomparable.

Le tube de 100 g. Fr. 1.-

Distributeur: 24, route de Veyrier, Carouge-Genève

CHAMBRE meublée à louer avec part à la salle de bains à personne sérieuse, quartier ouest. — Tél. 2 35 18.

A LOUER un appartement moderne 2½ pièces, tout confort. — S'adresser au bur. de L'Impartial. 2831

CHAMBRE avec pension, au centre, est à louer. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 2915

POUSSETTE Wisa-Gloria blanche, état de neuf à vendre 100 fr., mandoline 30 fr. S'adr. Serre 81, sous-sol.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 1

Dors, mon amour...

de LÉONARD ROSS

(Copyright by Cosmopress, Genève)

Monotone, le mouvement la berçait. Un murmure incessant et étouffé parvenait confusément à ses oreilles. Puis le ding-ding d'un timbre se fit entendre, pareil d'abord au son d'une cloche lointaine, plus sonore ensuite, bruyant, insistant, enfin de plus en plus faible et s'achevant sur une note ténue qui s'évanouit elle-même. Soudain, les ténèbres furent traversées par une lueur mince comme la lame d'un canif.

C'est cette lueur qui l'éveilla. Lentement, elle ouvrit les yeux, aperçut un point luisant, vaguement phosphorescent, dans l'espace. Ses yeux s'agrandirent de terreur et elle se redressa, avec un cri étranglé, tâtonnant autour d'elle dans le noir. Elle était entièrement vêtue. Elle atteignit le point phosphorescent, sentit quelque chose de froid et de métallique, et appuya. La lumière jaillit, la bienfaisante lumière blanche, qui dissipe les ténèbres de sa clarté crue.

Elle était dans une chambre... une chambre étroite... un compartiment de sleeping — dans un train! Alice se prit le visage entre les mains,

essayant de rassembler ses pensées. Elle était dans un train, et ce train marchait. La panique la submergea. Elle voulut crier mais la voix lui manqua; elle avait la gorge sèche. Elle appuya frénétiquement sur la sonnette du steward, tout en faisant courir son autre main dans sa chevelure et sur son visage, comme si ses doigts essayaient d'obtenir une réponse.

Un coup léger fut frappé à la porte du compartiment, et une bonne grosse figure noire, surmontée d'une casquette galonnée apparut, souriante:

«Vous désirez madame?»

— Je... je...»

Les mots se pressaient maintenant sur ses lèvres, mais elle ne parvenait pas à ordonner l'incohérence de ses pensées. Tout était trop fantastique, trop absurde! Elle se débattait au sein d'un cauchemar glacé, incompréhensible.

«Où suis-je? cria-t-elle enfin. Comment se fait-il que je sois ici? Où ce train va-t-il? Arrêtez-le! Je veux descendre... Arrêtez ce train!»

Le sourire du steward avait disparu, remplacé par une expression effarée.

«Mais, madame c'est impossible! Nous allons arriver à Boston dans une petite heure, ne vous tourmentez pas!» balbutia-t-il.

Elle sentit ses jambes fléchir et s'assit sur la couchette, appuyant ses mains sur ses joues brûlantes:

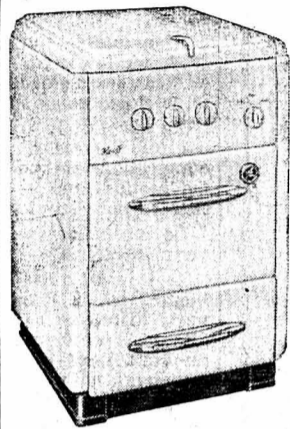
«Mais enfin, où suis-je? répéta-t-elle machinalement. Quel est ce train? Où suis-je, mon Dieu? Où suis-je?»



MOREAU
CONFISEUR - TRAITEUR

VOUS PRESENTE SES PLATS PRESTIGIEUX
POUR VOS DINERS A L'HOTEL OU POUR
VOS RECEPTIONS PRIVEES A DOMICILE

VOYEZ NOTRE VITRINE MERCREDI 16 FEVRIER
„LA TERRINE TRUFFÉE ONCLE DONALD“



CUISINIÈRES

électriques ou à gaz
Choix immense dans tous les modèles

depuis Fr. 270.- avec 3 feux et 1 four

Facilités de paiement, depuis Fr. 20.- par mois. — Pas de formalités tracassières.

Aux Galeries Ménagères

Parc 43 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 2.77.22

— La maison spécialisée qui défend vos intérêts —

Alimentation rationnelle

De nombreuses demandes nous ayant été adressées ces derniers jours, nous avons le plaisir de vous confirmer que les

aliments spéciaux recommandés par MM. les Médecins

sont en vente dans les magasins suivants des

COOPERATIVES REUNIES

A LA CHAUX-DE-FONDS, rue de la Serre 90,
AU LOCLE, rue de France 21.

Banque de la place cherche

sténo-dactylo

de langue française, au courant des travaux de bureau. — Adresser offres détaillées, avec curriculum vitae et références, sous chiffre R. S. 3032, au bureau de L'Impartial.

Commission scolaire
de La Chaux-de-Fonds

et
Centre d'Education ouvrière

Mardi 15 février 1955, à 20 h. 15
à l'Amphithéâtre du Collège primaire

CONFERENCE

publique et gratuite
donnée par Mlle JEANNE HERSCH
professeur à l'Ecole des Hautes Etudes
Internationales, à Genève

Quelques aspects
de la philosophie contemporaine

— Vous êtes dans le compartiment C, voiture 26, répondit naïvement le steward. Il n'y a rien qui puisse vous inquiéter, madame!»

Alice secoua la tête.

«Non! dit-elle posément. Je n'ai pris aucun train. Je me suis couchée tout simplement dans mon lit, cette nuit, et il est impossible que je roule en ce moment vers Boston. Par conséquent, je rêve... Il ne faut pas que je m'affole, tout ceci est un rêve... un rêve...» Elle continua à murmurer des paroles incompréhensibles, et le steward prit peur devant ces grands yeux qui regardaient dans le vague.

«Je vais appeler le chef de train dit-il précipitamment. Ne bougez pas, madame, il va venir tout de suite!»

Et, prudemment, il referma la porte sur lui. Elle resta seule. Nul bagage ne se trouvait dans le compartiment. Derrière les vitres, défilaient des masses noires qui étaient sans doute des arbres, tandis qu'à l'horizon une faible lueur indiquait la naissance de l'aube.

«Puis-je quelque chose pour vous, madame?» Elle se tourna vivement. Le chef de train portait poliment la main à la visière de sa casquette, tandis que derrière lui le steward nègre roulait des yeux effarés.

«Oh! dit Alice en se tordant les mains. Il se passe quelque chose que je ne comprends pas! Je ne sais pas, je ne sais pas ce qui s'est passé, mais il faut arrêter le train!»

Le chef du convoi échangea un rapide regard avec son subordonné.

«Allons, madame, dit-il d'une voix compatissante mais ferme, vous savez bien que c'est impossible! D'ailleurs vous avez pris le train volontairement, à la Grande Gare Centrale.

— Je vous ai même aidée à monter, ajouta le steward. Vous ne vous rappelez pas, madame?»

— Moi? balbutia Alice. Vous m'avez vue à la Gare Centrale?»

— Mais oui!»

Interdite, Alice dévisagea le chef de train qui, se tournant vers le steward, lui souffla à voix basse:

«Faites venir le médecin, Frank, vous le trouverez dans le compartiment H.»

L'homme s'éclipsa et l'autre reprit d'une voix conciliante: «Calmez-vous, madame. Vous avez peut-être les nerfs un peu surmenés. Le médecin va venir tout de suite.»

Déjà l'homme de l'art arrivait, les cheveux embroussaillés, un peignoir de bain jeté sur son pyjama fripé, tenant un nécessaire de cuir à la main. Il avait l'air à la fois endormi et furieux et jeta dans un bâillement: «Eh bien, qu'est-ce qui ne va pas? Vous ne vous sentez pas bien?»

Alice bondit sur ses pieds.

«Je ne suis pas malade! cria-t-elle. Je suis parfaitement lucide! Mais, pour l'amour de Dieu, expliquez-moi comment il se fait que je sois ici!»

Elle sentit que sa voix devenait stridente et, tout en résistant au médecin et au chef de train qui cherchaient à la rasseoir sur la couchette, elle poursuivit, par phrases entrecoupées:

(A suivre.)

HORAIRE

La Chx-de-Fonds	dép.	9 h. 38
Zurich	arr.	11 h. 56
	dép.	17 h. 05
La Chx-de-Fonds	arr.	19 h. 56

Dimanche 20 février 1955, MATCH DE PROMOTIONS, au Dolder à Zurich

H.-C. St-Moritz - H.-C. La Chaux-de-Fonds

INSCRIPTIONS jusqu'à JEUDI 17 février à 17 heures, DERNIER DÉLAI, à l'Agence de Voyages Union de Banques Suisses, 50, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds, tél. 2.45.21. — Sous réserve d'inscriptions suffisantes.

Flèche spéciale

Prix de la course
Fr. 19.80

PARC des SPORTS LA CHARRIÈRE

Dimanche 20 février
à 14 h. 30 préc.

Quart de finale de Coupe Suisse La Chaux-de-Fonds - Zurich

ATTENTION : Les porteurs de cartes de tribune peuvent retirer leur place jusqu'à vendredi 18 crt. Passé ce délai, elles seront mises en vente étant donné le nombre limité de places. Location : Maire-tabacs, Jardinière 75, tél. 2.31.73.

PRIX DES PLACES

Entrées :	
Messieurs	Fr. 2.50
Dames	Fr. 1.—
Enfants	Fr. 0.50
Tribunes	Fr. 3.—
Membres :	
Messieurs	Fr. 1.50
Dames	Fr. 1.—
Enfants	Fr. 0.50
Tribunes	Fr. 2.—

Enchères publiques

L'Office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le vendredi 18 février 1955, dès 14 heures, à la Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz, les biens ci-après désignés :

Mobilier en très bon état, superbes occasions, comprenant :

CHAMBRE A COUCHER complète avec literie, composée de 2 lits jumeaux, 1 coiffeuse avec glace, 1 armoire 3 portes et 2 tables de nuit.

SALON comprenant 1 divan, 3 fauteuils, 4 chaises et coussins.

En outre :

2 bureaux ministre, 1 meuble de corridor, 1 buffet de service, 1 petite desserte, 1 bibliothèque, 1 bureau de dame, tables, chaises, fauteuils, sellettes, lampadaire, lampes, tapis, linos.

1 cuisinière à gaz, 1 potager à bois, table de cuisine avec tabourets, vaisselle, verrerie, ustensiles de ménage, etc., lingerie.

Appareils de radio dont deux avec tourne-disques, 1 aspirateur à poussière, 1 radiateur électrique, 1 rasoir électrique et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Vente au comptant conformément à la L. P. OFFICE DES POURSUITES ET DES FAILLITES LA CHAUX-DE-FONDS.

Perdu

MARQUISE OR

Prière de la rapporter contre bonne récompense le matin entre 10 et 12 h., chez Mme W., rue du Locle 18, 3e étage à gauche.

Dr HEINIS

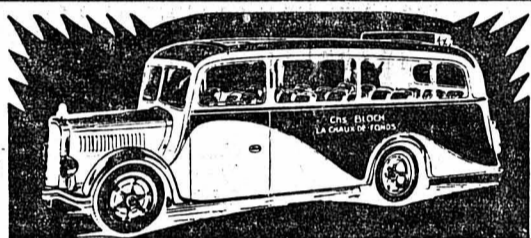
Spécialiste en chirurgie

Absent

jusqu'au 6 mars

CHERCHE d'occasion malle d'officier en bois, renforcée fer ou laiton. — S'adresser à O. Wuest, Collège 16, En Ville.

POUSSETTE et un poussette - poussette «Royal Eka» sont à vendre. Très bon état. S'adresser Commerce 59, au rez-de-chaussée.



Vacances scolaires

ECOLIERS PROFITEZ

Mardi — Mercredi — Jeudi

Service : VUE DES ALPES

Dép. 9 h. 30, 11 h. 30, 13 h. 30, 14 h.

Prix simple course	Adultes Fr. 2.—
Prix simple course	Elèves Fr. 1.—
Prix aller et retour	Adultes Fr. 3.—
Prix aller et retour	Elèves Fr. 1.50

Mercredi 16
Jeudi 17
février
Dep. 13 h. 30

Téléski de Chasseral

Les Bugnenets
Prix aller et retour Fr. 5.—
Enfants demi-prix Fr. 2.50

GARAGE BLOCH

Rue de la Serre 62 Téléphone 2.45.01

En cas de décès: E. Guntert & fils

NUMA-DROZ 6
Tél. jour et nuit 2 44 71 PRIX MODÉRÉS

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Marcel Droz-Schwarz, leurs enfants et petit-fils, à La Chaux-de-Fonds; Madame Suzanne Droz-Kobel, ses enfants et petits-enfants, à Hauterive; Madame et Monsieur Jeanrenaud-Droz et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame René Droz-Wuilleumier, leurs enfants et petite-fille, à La Chaux-de-Fonds; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur James Ducommun,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Alice DROZ

née DUCOMMUN

leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 76me année.

Neuchâtel, le 13 février 1955.
(Favarge 77)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. Matth. 11: 28.

L'ensevelissement, SANS SUITE, aura lieu à Saint-Blaise, mercredi 16 février, à 14 h. 15.

Culte pour la famille au domicile à 13 h. 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Grande salle de la Croix-Bleue

Samedi 19 février 1955

Portes 19 h. 30 Rideau 20 h. 30

L'ECOLE BUISSONNIÈRE

de La Chaux-de-Fonds, vous présente

MON BÉBÉ

Comédie gale en trois actes de Maurice Hennequin

Prix des places : Fr. 1.20, 1.80, 2.30 (taxe communale comprise)

Location au Théâtre (tabacs-cigares), Avenue Léopold-Robert 29, et le soir à l'entrée

Madame Germaine Froidevaux-Rossel et ses enfants,

Monsieur et Madame Charles Froidevaux, leurs enfants et petits-enfants,

très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercient sincèrement toutes les personnes qui de près ou de loin ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.

Monsieur Louis Oppliger, Bois-de-Croix, Travers; Madame veuve Aline Feuz-Oppliger, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Fritz Oppliger-Geiser, leurs enfants et petits-enfants, aux Eplatures-Grise; Mademoiselle Emma Oppliger, Bois-de-Croix, Travers; Madame veuve Ida Monnier-Oppliger, ses enfants et petite-fille, à Pesieux; Mademoiselle Lina Oppliger, Bois-de-Croix, Travers; Monsieur et Madame Charles Oppliger-Wingeyer, leurs enfants et petits-enfants, à Cortailod; Monsieur et Madame Emile Oppliger-Scherz et leur fils, à Concise; Mademoiselle Bertha Oppliger, Bois-de-Croix, Travers; Monsieur et Madame Henri Oppliger-Wingeyer, leurs enfants et petits-enfants, à l'Assesseur, St-Imier; Madame veuve Fanny Schertenleib-Oppliger, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Robert Oppliger-Klötzli, leurs enfants et petits-enfants, à Delémont; Monsieur Arthur Oppliger, Bois-de-Croix, Travers; Madame et Monsieur Otto Krebs-Oppliger, leurs enfants et petite-fille, à Cressier; Monsieur et Madame Numa Oppliger-Maurer et leurs enfants, aux Planches; Mademoiselle Rosalie Oppliger, Bois-de-Croix, Travers, ainsi que les familles Oppliger, Maurer, Amstutz, Sausser et Bourquin, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Marie OPPLIGER

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, grande tante et cousine, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 71 ans, après une courte maladie.

Travers, le 13 février 1955.

Elle s'est montrée forte dans l'épreuve, résignée dans les souffrances, s'oubliant toujours pour songer aux autres. Psaumes 23.

L'ensevelissement aura lieu à Dombreson mercredi 16 février.

Culte au temple à 13 h. 30.

Formation du convoi à l'entrée du village (route de Valangin).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Mère chérie, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous. Sa vie ne fut qu'amour et dévouement.

Madame et Monsieur Wilhelm Lauber-Lods, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Henri Lods-Gindrat, leurs enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds et Yverdon; Monsieur et Madame Charles Lods-Theurillat; Madame Elisa Lods et ses enfants; Madame et Monsieur Willy Krebs-Lods; Madame et Monsieur Alfred Vermot-Lods, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente

Madame veuve

Bertha LODS

née COMMENT

que Dieu a rappelée à Lui, dimanche, à l'âge de 81 ans, après une courte et cruelle maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 13 février 1955. L'incinération, SANS SUITE, aura lieu mardi 15 courant, à 16 heures.

Culte au domicile à 15 h. 20.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :

Rue du Nord 157.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai. Matthieu 11, v. 28.

Mademoiselle Edith L'Eplattenier, ainsi que les familles parentes et alliées, Les amis et membres de la Société de Tir Les Armes Réunies,

ont le chagrin de faire part du décès de leur cher et regretté frère, cousin, parent et ami,

Monsieur

Paul L'EPLATTENIER

que Dieu a repris à Lui, dans sa 74me année, après une pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 14 février 1955. L'incinération aura lieu mercredi 16 courant, à 14 heures.

Culte au Crématoire.

Le corps est déposé au pavillon du cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

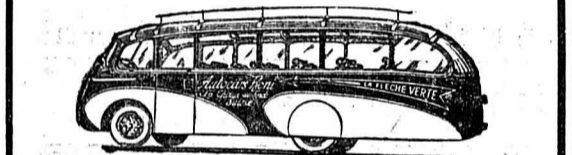
La direction et le personnel de la Manufacture de montres « National S. A. » ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Paul L'EPLATTENIER

mécanicien

fidèle collaborateur et collègue pendant 36 ans. Ils garderont du défunt un souvenir ému et reconnaissant.



Vacances scolaires

Service d'autocars pour écoliers mercredi et jeudi

VUE-DES-ALPES

Départ 13 h. 30, place du Marché Fr. 1.— aller et retour

LES BUGNETS

Départ 13 h. 30, place du Marché Fr. 1.50 aller et retour

MORTEAU

Mercredi 16 février
dép. 13 h. Place du Marché; 13 h. 05 Métropole; 13 h. 07 Grand-Pont Fr. 5.—
Enfants Fr. 2.50

Autocars BONI Parc 4 - Tél. 2 46 17 La Chaux-de-Fonds

Profitez!

GYGAX

Tél. 2 21 17 L. - Robert 66

Filets de perches

Filets de soles

Escargots d'Areuse

Champignons de Paris

très frais

On porte à domicile.

ON DEMANDE pour la ville, personne aimant les enfants, pour garder une fillette de 2 1/2 ans et aider au ménage. Italienne acceptée. S'adresser au bureau de L'Impartial. 3085

JEUNE FILLE ayant travaillé dans la couture cherche place dans magasin de confection. — Ecrire sous chiffre M. L. 3108, au bureau de L'Impartial.

DEMOISELLE cherche appartement de une ou deux chambres ensoleillées et cuisine, quartier Abeille et Ovest. — Offres sous chiffre M. W. 3107, au bureau de L'Impartial.

A VENDRE cuisinière à gaz en bon état, 4 feux et four. Prix avantageux. — S'adresser après 18 heures, Doubs 61, au 3e étage.

A LOUER pour le 1er mars, belle chambre confortable et bien chauffée avec ou sans pension. — E. Liechti, avenue Léopold-Robert 57.

Au magasin de comestibles

Rue de la Serre 61 et demain mercredi sur la place du Marché il sera vendu :

Belles bondelles vidées fr. 2.— la livre

Féras fr. 2.50 la livre

Filets de bondelles fr. 3.50 la livre

Filets de soles

Filets de carrelots

Filets de dorschs frais

Cabillauds

Truites vivantes

Champignons de Paris frais

Se recommande : F. MOSER - Tél. 2 24 54 On porte à domicile.

A VENDRE pour cause de non emploi, 1 réchaud électrique et 1 buffet de cuisine à l'état de neuf S'adr. à Mlle Ida Beljean, Passage du Centre 5.

La situation.

La Chaux-de-Fonds, le 15 février.

Après les caprices de Marianne, le grand jeu des exclusives. MRP, radicaux, dissidents, indépendants exacerbés et gaullistes méfiants avaient bien réussi à nouer la coalition qui porta le cabinet Mendès-France en terre. Mais tous ces adversaires n'arrivent pas à s'unir lorsqu'il s'agit de recueillir la succession et surtout de redresser une situation. Ni M. Pinay, ni M. Pflimlin, ni M. Pineau ne sont capables de résoudre la crise. Tant qu'il y aura des exclusives à droite ou à gauche, le parlement sera frappé d'impuissance. Il y a trop de partis. Et des partis trop divers. C'est là l'obstacle principal à une action modérée et efficace. On commence décidément à regretter d'avoir renversé l'homme dynamique et audacieux qui conduisait la France. Quel sera le quatrième « P » ? Pourquoi pas M. Poujade ? Il aurait du moins l'ensemble des contribuables français derrière lui.

Le Conseil de sécurité a renvoyé sine die le débat sur Formose, préférant laisser le champ libre à la diplomatie discrète ou secrète. On estime qu'il faut être prudent dans un domaine où l'on a déjà suffisamment cassé de porcelaine. Au surplus une conférence sur Formose était accueillie sans enthousiasme aucun par les hauts fonctionnaires britanniques et américains, qui se doutaient qu'elle allait servir, une fois de plus la propagande soviétique. Cependant, un point noir surgit : des rampes de V 2 sont maintenant construites en Chine avec l'aide de l'URSS, et braquées sur Formose. Qu'arrivera-t-il si l'île en question est bombardée du continent ? On n'est pas au bout des craintes et des surprises. Heureusement, la diplomatie britannique se montre extrêmement active.

Deux satellites de l'URSS ont suivi hier l'exemple soviétique en proclamant que l'accent serait mis dorénavant sur l'industrie lourde. Il s'agit de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie. Verra-t-on aussi l'armée prendre le pas sur les politiciens à Prague et à Budapest ? Les bruits qui parviennent de Moscou laissent entendre que si l'heure de l'armée a sonné au Kremlin, les militaires de carrière connaissent aussi les rivalités personnelles. Le général Joukov, qui était plutôt dans la ligne de Malenkov, et passe pour un modéré, voit déjà se dresser dans l'ombre la silhouette des maréchaux Vassilievski et Goronov, qui sont, paraît-il, infiniment plus durs et plus agressifs. Heureusement, Joukov est une des personnalités les plus populaires de la Russie rouge.

A signaler la curieuse fin de carrière d'un grand policier français, terreur des toxicomanes, qui est aujourd'hui arrêté pour... trafic de drogues. Heureusement, il avait attendu d'être à la retraite pour se mettre de l'autre côté de la barricade.

En France, l'agitation antifiscale continue. M. Poujade qui compte actuellement plusieurs centaines de milliers de partisans, a tenu hier un nouveau meeting à Paris et réclamé « l'égalité de tous devant l'impôt ». Les manifestants se sont séparés au chant de la Marseillaise.

Le budget de défense nationale des USA se monte à plus de 30 milliards de dollars. On a précisé hier à Washington que cette somme serait nécessaire tant que le danger soviétique existerait.

L'URSS et la Chine viennent d'échanger de nouveaux serments d'amitié. De leur côté, les chefs militaires de Formose affirment qu'ils sont décidés à défendre à tout prix les îles de Nanchi, dont on a déjà évacué la population civile, et sur le sol desquelles une partie de la garnison des Tachen aurait été regroupée. P. B.

Des rampes de V-2 en Chine ?

WASHINGTON, 15. — AFP. — On se refuse catégoriquement à faire le moindre commentaire au Département de la défense sur des informations de presse américaines d'après lesquelles des rampes de V-2 seraient installées sur le littoral de la Chine en direction de Formose.

Selon les mêmes informations, ces V-2 auraient été fournies aux Chinois par l'URSS qui détient ces armes depuis la seconde guerre mondiale. Sur ce point également, le Pentagone observe un mutisme complet.

Un fait unique dans les annales helvétiques

La Légation de Roumanie à Berne occupée par des terroristes

qui refusent de se rendre et préfèrent se faire tuer sur place, « ne possédant plus que leur vie » disent-ils. Le gouvernement roumain a demandé l'arrestation et l'extradition des coupables. Le Conseil fédéral a siégé ce matin et se tient au courant de la situation.

BERNE, 15. — On communique officiellement :

Un grave incident s'est produit cette nuit à la légation de Roumanie, à Berne. Quelques inconnus armés ont pénétré de force dans la chancellerie et dans la résidence du chargé d'affaires. Ils ont blessé le chauffeur de la légation. Ils se sont retranchés dans l'immeuble et refusent de l'évacuer aussi longtemps que cinq personnalités roumaines, actuellement en détention en Roumanie, ne seront pas libérées. Le chargé d'affaires et sa famille ainsi que ses collaborateurs sont sains et saufs. Ils ont été recueillis dans les maisons voisines. Le chauffeur a été transporté à l'hôpital.

Le gouvernement roumain demande l'arrestation et l'extradition des agresseurs. Le président de la Confédération a convoqué le Conseil fédéral pour l'informer et entendre un rapport des autorités de police.

Comment s'opéra l'assaut de la légation

BERNE, 15. — M. Ed. Freimueller, conseiller national, directeur de la police de la ville de Berne, a déclaré, mardi matin, dans une conférence de presse sur l'agression commise contre le siège de la légation de Roumanie à Berne, ce qui suit :

Au cours de la nuit, le commandant de la police municipale, le Dr W. Roethlisberger, lui téléphona qu'une agression avait été commise contre la légation de Roumanie. Les agresseurs avaient d'abord occupé le bâtiment de la chancellerie, puis celui de la légation. Ils étaient puissamment armés de mitraillettes, de munitions, de grenades à main et équipés de masques à gaz. Ils avaient menacé de tirer sur les agents de police s'ils étaient attaqués. Le directeur de la police donna l'alerte et se rendit aussitôt sur place. Le président de la Confédération convoqua le Conseil fédéral pour 7 h. 30 afin d'être informé sur les événements par les représentants de la police municipale.

Le commandant de la police, M. Roethlisberger, exposa ainsi le déroulement des événements : la légation de Roumanie a son siège au No 5 de la Schloesslistrasse, à Berne. Le bâtiment de la légation est dans un grand parc et le bâtiment de la chancellerie en est à quelque distance. Vers 2 heures du matin, de nombreux coups de téléphone informaient le chef du poste du commissariat principal que des coups de feu étaient échangés aux environs de la légation. Le chef de poste dépêcha aussitôt sur place tous les hommes dont il disposait et M. Roethlisberger s'y rendit aussi.

Lundi à 22 heures...

Selon les déclarations de divers fonctionnaires de la légation qui avaient pu s'enfuir, des gens avaient déjà pénétré par effraction dans la chancellerie de la légation lundi vers 22 heures. Ils avaient attaqué la femme du chauffeur et l'avaient bâillonnée, tandis qu'ils coupaient les fils du téléphone. Plus tard, le chauffeur survenait, et, comme il voulait se défendre, on tira sur lui. Puis les agresseurs cernèrent le bâtiment principal, brisèrent des vitres, tirèrent des coups de mitraillettes et pénétrèrent dans la légation. Quelques-uns des fonctionnaires qui y demeuraient purent s'enfuir. La police cerna le bâtiment, en condamna toutes les issues et informa le chef du protocole du département politique fédéral que, selon le droit des gens, la police n'était pas habilitée à pénétrer dans une mission étrangère.

Le Conseil fédéral a siégé spécialement ce matin

BERNE, 15. — Le Conseil fédéral a été informé dans le courant de la nuit déjà de deux incidents qui se sont déroulés à la Légation de Roumanie, laquelle se trouve dans un quartier tranquille de la ville fédérale, celui du Schloessli. L'immeuble est situé au numéro 5 de la Schloesslistrasse, petite rue qui débouche sur la Laupenstrasse et qui est parallèle à cette dernière, ainsi qu'à l'Effingerstrasse. La légation est abritée dans une coquette villa, entourée d'un vaste parc qui s'étend jusqu'à l'Effingerstrasse. A dix heures du matin, les curieux se pressaient encore dans les environs immédiats, mais ils étaient tenus à l'écart par un cordon de la police municipale de Berne. La résidence jouit de l'exterritorialité.

Le Conseil fédéral a siégé pendant près de deux heures, soit de 07 h. 30 à 09 h. 30. Il a été renseigné sur les incidents par M. Balsiger, chef de la police fédérale, et M. Freimueller, conseiller national, directeur de la police de la ville de Berne et conseiller municipal.

Mitraillettes et munitions en action !

La police réussit à arrêter un homme qui voulait s'enfuir, visiblement un Roumain, qui était armé d'une mitraillette et de munitions. Il a été incarcéré. Il se refusa à toutes déclarations, demandant à entendre qu'il ne comprenait que le roumain. On découvrit néanmoins qu'il appartenait au mouvement de résistance roumain, comme les autres agresseurs.

La police ne pouvait pénétrer dans la propriété, étant menacée d'essuyer une fusillade. On essaya donc d'entrer en pourparlers avec les agresseurs. Il s'avéra que ceux-ci appartenaient bien au mouvement de résistance roumain. Ils avaient franchi la frontière suisse, vraisemblablement de façon illégale, dans le dessein d'exécuter leur agression. Le chef et porte-parole des agresseurs déclara à M. Roethlisberger que cette action avait été décidée parce que cinq anticommunistes seraient emprisonnés en Roumanie. Il s'agirait du général Adia Aldea, de l'évêque Sudeju, de MM. Ilic Lazar, Anton Mursanu et B. Bretianu. Le porte-parole exigeait la mise en liberté en Roumanie de ces cinq personnes. Tant qu'ils seraient incarcérés, les agresseurs n'abandonneraient pas le bâtiment de la légation.

La police a transmis à tout hasard cette exigence. Avec l'autorisation du département politique et du chargé d'affaires de Roumanie, le cordon de police fut resserré autour de la légation et porté de 10 à 15 mètres du bâtiment principal. Les agresseurs, ainsi qu'on l'a dit, sont bien équipés d'armes et de masques à gaz et ils ont déclaré que si on leur donnait l'assaut, ils se défendraient à mort, car ils n'ont plus rien à perdre que leur vie.

Y a-t-il des membres de la légation prisonniers ?

M. Virgil Baicu, attaché de légation, put s'enfuir du bâtiment de la légation roumaine et se réfugier sous la protection de la police. La femme du chauffeur put, elle aussi, finalement prendre la fuite. Au cours de la nuit, deux autres otages furent remis en liberté, notamment l'attaché de légation, Victor Miron. On ne sait cependant pas de façon certaine si d'autres membres de la légation sont retenus dans les bâtiments. Le chef des agresseurs était assez grièvement blessé aux mains, vraisemblablement pour avoir enfoncé des vitres. Une lutte s'était aussi déroulée avec le chauffeur. Après des pourparlers avec le chef des agresseurs, il fut possible de parcourir la propriété à la recherche d'éventuelles victimes. C'est ainsi que l'on découvrit, grièvement blessé, le chauffeur de la légation, M. Aurel Sedu, dans le parc, près du bâtiment de la chancellerie. On le transporta à l'hôpital de l'He. Les médecins doutent de le sauver. Il avait reçu une balle dans la cuisse, une éraflure à la poitrine, une balle dans le ventre, et une autre balle dans l'oreille. Il avait encore sa connaissance lorsqu'on le transporta à l'hôpital et il s'informa de ce qui était advenu de sa femme. On n'a pas découvert jusqu'ici d'autres blessés ou de morts.

LES VOIES D'ACCES A LA LEGATION DEMEURENT FERMEES, TAN-

DIS QUE TOUTES LES AUTORITES COMPETENTES SONT INFORMEES SUR LES EVENEMENTS. POUR L'INSTANT, ON NE PEUT RIEN DIRE DE PRECIS SUR LES MESURES QUI SERONT DECIDEEES, MAIS LA POLICE FERA SON DEVOIR ET ACCOMPLIRA CE QUE DEMANDE LA LEGATION DE ROUMANIE, A SAVOIR REPRENDRE LE BATIMENT ET METTRE LES AGRESSEURS EN PRISON. AU SURPLUS, LE CONSEIL FEDERAL A LUI AUSSI DONNE CET ORDRE.

« Non ! » dit un attaché

Selon les déclarations de l'attaché Miron, il ne se trouverait plus aucun membre du personnel de la légation dans le bâtiment. Pour l'instant, la police observe une attitude expectative, car il subsiste la possibilité que les agresseurs se rendent spontanément. Le bâtiment de la légation ne doit pas être pris d'assaut au plus vite pour atteindre ce but.

La police suppose qu'il se trouve dans le bâtiment de la légation quatre agresseurs pour le moins. Il est possible qu'au cours de la nuit, deux autres agresseurs aient pu échapper en plus de celui qui a été arrêté. Celui-ci portait sur lui des documents pris à la légation, qui furent rendus immédiatement à celle-ci. Le chef des terroristes a déclaré notamment que trois hommes de son groupe s'étaient échappés. De toute façon, l'action de police sera entreprise sans tarder.

LE CHEF DES AGRESSEURS SE MONTRA PEU APRES 3 HEURES A UNE FENETRE, DE SORTE QUE L'ON PUT PRENDRE CONTACT AVEC LUI. IL PARLAIT UN ASSEZ BON ALLEMAND ET L'ON EUT PAR LA SUITE ENCORE, PAR TROIS FOIS, DES DISCUSSIONS AVEC LUI.

Signalons enfin que devant le bâtiment de la section économique de la légation de Roumanie, à la Brunna-dernstrasse 20, on avait aperçu, lundi soir, aller et venir un individu suspect. Le fait ayant été signalé, on avait ordonné à la police de surveiller le bâtiment.

Une nuée de curieux

BERNE, 15. — La sortie des bureaux, à 11 h. 45, a eu pour conséquence d'accroître singulièrement le nombre des curieux qui se pressent dans les rues voisines de la légation de Roumanie. Plusieurs dizaines de policiers, armés de mousquetons, notamment, se tiennent à l'affût dans le parc. D'autres patrouillent devant l'immeuble. A la légation même, les stores et les rideaux sont baissés. Un silence complet règne aux alentours. A midi, la situation était sans changement.

Le chauffeur a succombé !

BERNE, 15. — Le chauffeur de la légation de Roumanie à Berne, M. Aurel Setu, grièvement blessé la nuit dernière au cours des graves incidents signalés, a succombé à ses blessures à l'hôpital où il avait été transporté ce matin, après que les policiers eurent reçu du chargé d'affaires de Roumanie, M. Stoffel, entre 6 et 7 heures du matin, l'autorisation de pénétrer à l'intérieur de la propriété.

Protestation roumaine

(De notre corr. de Berne par téléphone)

En dernière minute, nous apprenons que l'attaché roumain a convoqué les journalistes cet après-midi à 13 heures et leur a donné, sur la rue, connaissance d'une note remise ce matin à 11 heures 15 au Conseil fédéral.

Cette note est rédigée en termes particulièrement vifs, voire violents. Elle parle d'une agression commise par des bandes anticommunistes et fascistes contre la légation de Roumanie à Berne, son personnel et ses biens. Elle rend attentif le gouvernement suisse sur les responsabilités qui lui incombent et lui enjoint de prendre immédiatement tout les mesures nécessaires pour arrêter les coupables et les déferer à la justice roumaine.

La note est assez longue, mais le texte n'a pas encore été remis à la presse. Le fait de l'avoir communiquée oralement aux journalistes de Berne est un fait qu'on estime inusité dans les annales diplomatiques.

Prévisions du temps

Ciel variable, plutôt très nuageux. chutes de neige peu importantes par endroits. Température en lente hausse. Vent d'ouest modéré à faible.

M. Christian Pineau a établi son programme et le soumet aux groupes politiques

PARIS, 15. — AFP. — M. Christian Pineau, troisième personnalité chargée de dénouer la crise ouverte par la chute du cabinet Mendès-France, a mis au point hier soir, avec quelques dirigeants du parti socialiste — dont le comité directeur et le groupe parlementaire venaient de l'encourager à poursuivre sa tentative — le programme qu'il soumet aujourd'hui aux différents groupes politiques, après avoir rencontré M. Pierre Pflimlin, puis M. Edouard Herriot.

Ce programme, on en connaît les principaux éléments, puisqu'il s'inspire, en le complétant, de celui que la SFIO avait présenté l'automne dernier au président du Conseil aujourd'hui démissionnaire, comme condition à la participation qui était offerte à six personnalités de ce parti.

L'accent sera mis, bien entendu, sur la politique sociale et économique : intégration des primes dans le salaire, salaire minimum et augmentation de celui-ci en avril. Suppression progressive des zones de salaires. Revalorisation de la fonction publique. Octroi de pleins pouvoirs pour la poursuite de l'expansion économique, de la reconversion industrielle, et de l'organisation des marchés agricoles. Réforme fiscale comportant la suppression de l'impôt sur les salaires et l'augmentation de l'impôt sur les sociétés.

En politique étrangère, le programme prévoit la ratification des accords de Paris et la recherche d'un rapprochement Est-Ouest. En Afrique du Nord, la signature des conventions franco-tunisienne, les réformes en Algérie et le règlement du problème dynastique marocain.

Poursuite - en plus accentuée - de l'oeuvre de Mendès-France

C'est donc la poursuite de l'oeuvre entreprise par M. Mendès-France — un peu plus accentuée sur le plan social — que M. Pineau va proposer aujourd'hui aux divers partis. On prévoit généralement que le député socialiste de la Sarthe recevra un accueil favorable de la part de la majorité du M. R. P., des radicaux socialistes, des indépendants d'outre-mer et de l'U. D. S. R. Les modérés, bien que M. Antoine Pinay ait manifesté sa sympathie pour M. Pineau, et une partie des républicains sociaux, lui seraient hostiles.

Mais les difficultés les plus sérieuses, prévoient les observateurs, se présenteront au moment de l'attribution des portefeuilles et en particulier (M. Pinay et M. Pflimlin en ont fait l'expérience) de celui des affaires étrangères.

Si, comme certains le laissent entendre, le président pressenti envisageait de confier le Quai d'Orsay à M. Guy Mollet, le « zèle européen » du secrétaire général de la S. F. I. O. susciterait, de la part de certains groupes, les mêmes inquiétudes qu'avait provoquées le choix de M. René Mayer.

En cas d'échec de M. Pineau, les commentateurs formulent l'hypothèse que le président de la République pourrait faire appel à un sénateur.

Après la disparition d'un avion belge

Le mystère subsiste

ROME, 15. — (United Press). — Mardi matin à 9 h., on était toujours sans nouvelles de l'appareil de la « Sabena », disparu dimanche soir, dans la région de Rome. A 7 h. les recherches effectuées par des appareils italiens et américains ont repris dans un rayon de 130 kilomètres de la capitale.

Les experts supposent maintenant que le pilote du Dc-6b a probablement mal calculé sa distance de Rome, lorsqu'il a fait ses dernières signalisations à l'aéroport de Ciampino, un quart d'heure seulement avant le moment de l'atterrissage.

L'« opération théière »

Première explosion cet après-midi !

LAS VEGAS, 15. — AFP. — Comme cela a été annoncé antérieurement, la première explosion de l'« opération Théière » aura lieu mardi à 5 heures 45 (14 h. 45, heure suisse). Elle se produira au sommet d'une tour de 150 mètres, érigée dans le Yucca Flat, un désert du Nevada.

Environ 1100 hommes et près de 500 observateurs de l'armée, de la marine et du corps des fusiliers marins ont pris place dans les tranchées, creusées à quelque 4000 mètres de la tour. Divers véhicules, des pièces d'artillerie, des armes et des mannequins représentant des hommes de troupe, ont été disposés dans le rayon d'action de la bombe. Une centaine d'avions se préparent à participer aux manoeuvres.